



OMS/AFRIQUE

Faustine Englebert Ndugulile élu directeur régional

Le Dr Faustine Englebert Ndugulile a été élu, hier, à Brazzaville directeur du bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique pour un mandat de cinq ans renouvelable une fois. Né en 1969, de nationalité tanzanienne, il succède au Dr Matshidiso Rebecca Natalie Moeti du Botswana, qui avait été désignée à la tête de l'institution en 2014.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

UniCongo va appuyer l'employabilité des étudiants



Signature du protocole d'accord entre les deux parties / Adiac

La ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Delphine Edith Emmanuel, et le président du Conseil d'administration de l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (UniCongo), Michel Djombo, ont signé, le 26 août à Brazzaville, un protocole d'accord destiné à faciliter l'insertion des étudiants sur le marché de l'emploi.

Les deux parties entendent œuvrer ensemble pour assurer l'adéquation entre les diplômes académiques et les besoins du marché du travail.

Page 16

Éditorial
Vite et bien

Page 2

GISEMENT DE POTASSE DE MBOUKOUMASSI

Les travailleurs demandent une meilleure prise en charge



Les ouvriers de LMC à Mpili

Les agents de la société Luyuan des mines Congo chargée de l'exploitation du gisement de potasse de Mboukoumassi, dans le département du Kouilou, de-

mandent une amélioration de leurs conditions de travail et de leur prise en charge. Ils ont exprimé leurs doléances lors d'un échange avec le ministre d'Etat,

ministre de l'Industrie minière et de la Géologie, Pierre Oba, qui a effectué le déplacement du village Mpili.

Page 3

TECHNOLOGIE

Examen à mi-parcours du projet de transformation numérique



Les deux parties en séance de travail / DR

Le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, a échangé hier dans la capitale avec une délégation de la Banque mondiale conduite par Djibrilla Karamoko, sur la mise en œuvre du projet d'accélération de la transformation numérique.

Lancé en 2022, ce projet est financé par l'institution de Bretton Woods à hauteur de 100 millions de dollars américains, soit environ 60 milliards FCFA.

Page 3

ÉDITORIAL

Vite et bien

Face à la recrudescence des actes attentatoires à l'intégrité physique d'autrui liés au fléau « bébés noirs », l'appareil judiciaire est interpellé. Le Garde des Sceaux a, en effet, instruit il y a quelques jours les chefs des juridictions pour l'instauration d'une gouvernance judiciaire capable d'apporter des solutions à ces violences mais aussi à un autre phénomène non moins préoccupant du détournement des deniers publics par des tiers.

Sans précipitation aucune, la règle applicable est de dire le droit vite et bien, se sont convenus le Garde des Sceaux et les chefs de juridictions. La pratique actuelle qui consiste à attendre la tenue de la session criminelle dans un intervalle de deux ou trois ans pour juger les auteurs, coauteurs, complices de crimes ou d'autres infractions connexes mérite d'être corrigée. Les cours et tribunaux devraient désormais s'organiser à statuer dans le temps voisin de la commission des crimes constitués.

En agissant ainsi la justice contribuera à endiguer la montée des différentes formes de criminalité par le caractère dissuasif des peines prononcées, en veillant à ce qu'elles soient purgées dans toute la rigueur comme le prévoit la loi.

Nul doute que par ce choix de la fermeté, elle procurera un peu de quiétude à la population victime des actes des bandits de grand chemin. Une population en quête d'une justice irréprochable qui attend, par delà les orientations ministérielles, de voir se concrétiser la volonté des pouvoirs publics d'en finir avec les violences urbaines et les crimes économiques.

Les Dépêches de Brazzaville

DISPARITION

Hommage à la députée Marie-Louise Tono

Le Parlement et le Parti congolais du travail (PCT) ont rendu, le 27 août, à Brazzaville un dernier hommage à la députée de la première circonscription électorale d'Epéna, département de la Likouala, également membre du Comité central du PCT, Marie-Louise Tono, décédée le 8 août à Bordeaux en France.

Députée d'Epéna depuis 2007, Marie-Louise Tono qui a laissé cinq enfants est née le 12 avril 1949 à Brazzaville. Dans l'oraison funèbre lue par le député Gabriel Bokoumaka devant le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, et du Sénat, Pierre Ngolo, il est ressorti que l'illustre disparue a passé trois mandats et demi à la chambre basse du Parlement. Pendant ses différents mandats, Marie-Louise Tono a été successivement directrice adjointe de la campagne présidentielle dans le district d'Epéna en 2009 ; directrice de la campagne pour le référendum constitutionnel en 2015 et directrice des campagnes électorales lors des présidentielles de 2016 et 2021 dans sa circonscription. « Notre collègue a donc été du "Chemin d'avenir", en passant par les batailles politiques du changement de la Constitution en 2015, à «Allons plus loin ensemble», jusqu'à «Ensemble, poursuivons la marche», l'un des artisans sur le plan local des projets réussis de son excellence M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République », a témoigné le député de Bokoma, dans le département de la Cuvette.

Marie-Louise Tono laisse une œuvre socioéconomique monumentale dans sa circonscription. Dans le domaine de l'éducation, en sus du paiement des vaticaires dans les écoles primaires, elle a construit des bâtiments scolaires et remis des matériels didactiques dans plusieurs localités. Dans le domaine de la santé, l'illustre disparue a construit et équipé les centres de santé intégrés. Elle a aussi été active dans le domaine du sport. « Le Parlement congolais



Le cercueil contenant le corps sans vie de Marie-Louise Tono/DR

l'adresse ici l'ultime hommage en reconnaissant solennellement ton œuvre de député émérite. Brave, tu l'as été. Engagée et déterminée, tu l'as été également. Entreprenante et généreuse, tu l'as démontré et prouvé. Braver les difficultés, imaginer des solutions, aider et servir autrui sont devenus pour toi une seconde nature », a conclu Gabriel Bokoumaka. Sur le plan professionnel, comptable de formation, Marie-Louise Tono a travaillé en qualité d'agent contractuel à l'Office national congolais du tourisme (ONCT) et à la société Silos à Ciment du Congo avant d'intégrer la Fonction publique en 1986 où elle était affectée au ministère chargé de l'Administration du territoire. La désormais ancienne députée d'Epéna s'est aussi illustrée dans la vie et les luttes syndicales en occupant aussi des fonctions de responsabilité dont celles de secrétaire générale du Syndicat d'entreprise ONCT et de conseillère fédérale de la Confédération syndicale congolaise.

Sur le plan politique, elle a œuvré au sein du PCT et de l'Union révolutionnaire des femmes du Congo. Elle a intégré le PCT en 1974 et siégé au Comité central depuis décembre 2019. Son militantisme au sein de la formation Socle de la majorité présidentielle n'est pas resté inaperçu. Le PCT, conduit par son secrétaire général, Pierre Moussa, lui a également rendu un hommage au siège communal de Mpila. « Il y a lieu de reconnaître que la disparition de la camarade Marie-Louise Tono est une grande perte pour sa famille biologique, pour la circonscription électorale d'Epéna, pour le PCT qui voit s'en aller une camarade très engagée qui aura marqué son temps pour la nation », a déclaré le président du Conseil du comité PCT-Talangai, Daniel Nguébila, dans l'oraison funèbre du parti. Décédée à l'âge de 75 ans, Marie-Louise Tono reposera pour l'éternité au cimetière du centre-ville de Brazzaville.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE RÉDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandzé (chef de service),
Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara,
Myck Mienet Mehdi,

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

GISEMENT DE SEL DE POTASSE DE MBOUKOUMASSI

La population appelée à la vigilance

Le ministre d'Etat, ministre de l'Industrie minière et de la Géologie, Pierre Oba, a visité le 25 août le chantier du gisement de sel de potasse du permis Mboukoumassi, dans la sous-préfecture de Loango, département du Kouilou. Il a invité les habitants de Mpili à la vigilance.

Sur près de 2000 emplois directs attendus dans le cadre de l'exploitation du gisement de sel de potasse du permis Mboukoumassi par la société Luyuan des mines Congo; environ 700 sont déjà disponibles. En effet, lancé depuis juin 2023, le projet d'investissement, estimé à 1,3 milliard de dollars, a totalement changé les habitudes des habitants relogés dans les maisons modernes qui ont désormais de l'eau potable en attendant l'arrivée de l'électricité.

Le ministre Pierre Oba, qui a écouté quelques plaintes de la population liées, entre autres, au mauvais traitement des travailleurs, lui a rappelé les bien-fondés du projet et l'urgence de le protéger. Au terme des échanges, les différentes parties ont réitéré leur désir de voir ce projet aller jusqu'au bout afin d'en vivre tous les effets induits dont les premiers font déjà leur bonheur.

Chef du village Mpili, Robert Deng revient sur le processus ayant conduit à la délocalisation de la population à cause du projet d'utilité publique. « J'ai été persuadé par la société afin que nous bénéficions des maisons. Nous n'avons pas voulu qu'on nous paie des millions pour nos maisons de l'ancien village. J'ai conscientisé la population pour qu'on nous paie nos arbres fruitiers et nos plantations. Après l'enquête, les arbres et les plantations ont été payés et on



Le ministre d'Etat Pierre Oba

était satisfait. Nous avons demandé que la société nous construise des maisons pour que le village vive. Nous souhaitons que le projet aille de l'avant et nous ne pouvons pas encourager la population à recevoir des tierces personnes qui viendraient nous troubler l'esprit à ce propos. Le seul problème qui reste, c'est l'électricité », a-t-il expliqué.

L'extraction de potasse confirmée pour fin 2025

Petit-fils de terres Mpili, Kevin Bouanga travaille dans le chantier depuis quelques mois. « Nous avons le souci du salaire des tra-

vailleurs, des combinaisons, des équipements de protection. Qu'on prenne soin de travailleurs. Il y a des sous-traitants qui ne gèrent pas le chef du village », a-t-il fustigé. L'archevêque du diocèse de Pointe-Noire, Mgr Abel Lilouala, de son côté, a exhorté la population à chercher, travailler et vivre dans la paix, l'amour et la justice.

Selon le directeur général de l'industrie minière, Goga Awoua Ngatali, les travaux avancent normalement et l'extraction commencera en fin 2025. Il s'agit, a-t-il rappelé, d'un projet très intéressant et très promoteur de 894 millions de tonnes de chlorure de potas-

sium. « Nous sommes en train de construire une usine en commençant par les forages du puits principal qui servira d'extraction de la potasse avant de l'envoyer à l'usine. De l'autre côté, il y a le puits auxiliaire destiné au mouvement des travailleurs et du matériel. Plus loin, vers le village, il y a le puits d'aération », a-t-il expliqué, avant d'ajouter : « Nous avons fait venir de l'électricité à travers deux lignes. Il y a des fondations qui se font pour la construction de l'usine et les fondations qui se font pour traiter les produits de l'usine ».

Satisfait de l'état d'avancement des

travaux, le ministre d'Etat a invité la population à la patience car la question de l'électricité sera réglée dans quelques mois. Quant à la rémunération des travailleurs, il a rappelé que les salaires sont réglementés par des textes dans le pays, le projet étant encore au début, le problème sera traité avec les partenaires chinois à l'avenir. « C'est votre projet, vous devez vous l'approprier avec tous les bienfaits qu'il va générer au-delà, des emplois. Nous ne serons pas applaudis par tout le monde. Les potasses dans notre pays ont une histoire. Nous aurons beaucoup d'assauts et d'attaque », a prévenu Pierre Oba, s'appuyant sur la grenade qui avait été découverte dans le sillage de l'usine.

C'est ainsi qu'il a exhorté les uns et les autres à redoubler de vigilance. « ... Nous serons attaqués plusieurs fois... Mais, en étant vigilants, nous devons toujours avancer et poursuivre notre marche vers le développement. Cette campagne est déclenchée dans le sens de décourager les partenaires et saper votre moral... Ce projet nous tient beaucoup à cœur. Soyez éveillés, vigilants, les assauts, il y en aura beaucoup, plus nous allons développer le projet, plus la hargne de notre détracteur sera plus grande », a conclu le ministre d'Etat.

Parfait Wilfried Douniama

PATN

La tutelle et la Banque mondiale évaluent l'évolution du projet

Dans le cadre de l'exécution du Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN), le ministre en charge de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, a reçu le 27 août à Brazzaville une délégation de la Banque mondiale (BM), conduite par Djibrilla Karamoko. L'état d'avancement de ce projet financé à hauteur de 100 millions de dollars américains par cette institution a été au centre des échanges.

En exécution depuis deux ans, le PATN vise la réalisation physique de la transformation numérique du pays, l'un des secteurs stratégiques inscrits parmi les six piliers du Plan national de développement 2022-2026.

« Nous avons eu effectivement une séance de travail avec le ministère pour voir l'état d'avancement de ce projet et comme vous le savez, c'est un projet qui est très important non seulement pour le gouvernement, mais aussi pour la Banque. Nous essayons de travailler pour voir dans quelle mesure nous pouvons connecter l'ensemble de la population congolaise sous cette nouvelle technologie. Nous pensons que c'est une très bonne chose, le projet avance bien, et nous espérons que les équipes techniques vont continuer à travailler pour atteindre les résultats que

nous nous sommes fixés pour ce projet », a expliqué Djibrilla Karamoko.

Sur le volet connectivité, le ministre Léon Juste Ibombo a relevé que ce point reste primordial. En effet, l'ambition affichée est de parvenir à désenclaver le territoire, faire en sorte que les communications électroniques arrivent dans les localités les plus reculées du Congo. « On a commencé cet effort avec le Fonds pour l'accès et le service universels des communications électroniques (Fasuce), et nous avons vu avec nos partenaires de la BM comment étendre encore ce réseau, en accompagnant le Fasuce pour qu'on puisse connecter le maximum de localités dans la Likouala, par exemple », a-t-il indiqué.

Le renforcement des compétences numériques des jeunes a également été l'un des points



Les deux parties en séance de travail/DR commencer par les grandes zones détentrices de quelques infrastructures mises en place par le gouvernement, c'est-à-dire Pointe-Noire, Brazzaville, Dolisie et Ouesso. Cela sera par la suite étendu dans les autres localités ».

Gloria Imelda Lossele

abordés. A ce sujet, le ministre Ibombo a déclaré : « Il faudrait former le maximum de nos jeunes, on a un projet de 1200 jeunes. Ces différentes formations seront lancées en multiples phases, notamment la première, la deuxième et la troisième. Aussi, un appui

sera apporté pour la construction des centres multimédia dans les zones qui ne sont pas encore couvertes à travers les bureaux de poste, les lycées, les établissements scolaires et universitaires de l'intérieur du pays. Pour les compétences numériques, on va



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 011/MPSIR/2024/UGP PRACAC
RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN EN PASSATION DES MARCHES POUR LE PROJET
DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE URBAINE**



I-CONTEXTE

La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale une Avance de Préparation (PPA) pour le Projet de Renforcement de la Résilience Urbaine (en cours de préparation) qui vise entre autres objectifs : d'améliorer l'accès aux services urbains de base résilients et d'accroître la résilience aux risques d'inondation et d'érosion dans des zones sélectionnées de Brazzaville et de Pointe-Noire.

A cet effet, l'Unité de Gestion du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique Centrale (PRACAC) désigné pour gérer l'avance de préparation et les fonds y relatifs a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer des paiements au titre du : Recrutement d'un Spécialiste en Passation des Marchés pour le Projet.

II-TACHES ET RESPONSABILITES

Sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet, le (la) Spécialiste en Passation des Marchés sera chargé entre autres de :

- Elaborer et mettre à jour périodiquement les instruments de base de la passation de marchés (Manuel de Procédures, Stratégie de Passation de marchés du Projet pour le Développement-PPSD, Plan de Passation des Marchés (PPM), et tout autre document de gestion des marchés adapté aux besoins du projet) ;
- Assurer en toute intégrité une application rigoureuse des règles et des procédures de passation de marchés en vigueur (accords de prêt et de don, Manuel de Procédures du Projet, directives et procédures de la Banque mondiale) ;
- Assurer le renseignement correct de la feuille de route de chaque activité dans le STEP (outil de gestion électronique de la passation des marchés) et l'archivage de l'ensemble des dossiers des marchés pour garantir un suivi efficace de toutes les transactions de la passation des marchés ;
- Développer et assurer la mise en œuvre de plans de gestion de contrat pour le suivi de l'exécution des contrats du projet ;
- Assurer le renforcement des capacités en passation de marchés des responsables de l'UGP et des structures bénéficiaires ainsi que des gestionnaires de contrats et de la Cellule de gestion des marchés publics (CGMP) du ministère de l'Aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier ;
- Contribuer à la préparation du PPM et de ses mises à jour à travers le STEP pour les services de consultants, les marchés de fournitures et travaux pour le projet ;
- Tenir et contribuer à l'établissement

de rapports d'activités périodiques sur l'exécution de la passation des marchés et tout autre rapport jugé nécessaire dans le cadre de l'exécution du projet ;

-Apporter les informations sur les marchés requises pour l'élaboration du Rapport de Suivi Financier (RSF) du projet ;

-d'assurer la bonne gestion de l'outil STEP incluant le renseignement correct de la feuille de route et l'archivage pour chaque marché y compris les preuves de réception/validation des livrables de tous les documents relatifs à ce marché y inclus les documents relatifs aux réceptions/validation de livrables et paiements, en vue de faciliter toute revue de la Banque mondiale ;

-mettre en place de plans de gestion pour chaque contrat, en concertation avec les équipes techniques et les bénéficiaires, pour le suivi efficace de l'exécution de leur exécution ;

-Assurer le suivi et la finalisation des termes de référence pour les services de consultants, en collaboration avec les services techniques bénéficiaires ou de l'UGP ;

-Assurer le suivi de la finalisation des spécifications techniques pour l'acquisition des fournitures, travaux et services autres que les services de consultants, en collaboration avec les services techniques bénéficiaires ou de l'UGP ;

-Assurer le contrôle qualité des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) et des demandes de propositions préparées par les unités techniques devant être soumis à la non-objection de la Banque mondiale, et assurer leur transmission / vente selon le cas ;

-Lancer les appels d'offres et les avis à manifestation d'intérêt selon les règles en vigueur et veiller au bon déroulement des procédures de recrutement / acquisition ;

-Assurer la préparation des contrats et veiller à leurs signatures par les personnes habilitées ;

-Mettre en place une base de données fournisseurs/consultants et développer des statistiques de gestion pour mesurer le niveau de performance des activités de passation de marchés, en collaboration avec le Spécialiste en suivi-évaluation du projet ;

-Veiller à ce que les paiements aux prestataires de services soient effectués à temps et en conformité avec les dispositions des marchés signés ainsi que de leurs avenants éventuels ;

-Assurer l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de transfert de compétences en passation de marchés à tous les acteurs impliqués dans la gestion fiduciaire du projet y compris la Cellule de gestion des marchés publics (CGMP) du Ministère de Tutelle du projet ;

-Assurer le renforcement de capacités des ONGs locales et des prestataires de services en vue de leur faciliter l'accès aux marchés à lancer par le projet ;

- Etc.

III-QUALIFICATIONS REQUISES

Le candidat à ce poste devra :

-Avoir un Diplôme de l'enseignement supérieur (minimum Bac+4) ;

-Avoir une expérience professionnelle pertinente de 06 (six) ans minimum en passation de marchés dont 03 ans au moins en qualité de spécialiste en passation des marchés pour des projets d'infrastructures similaires. L'expérience dans un projet sur financement de la Banque mondiale, de la Banque Africaine de Développement ou d'autres partenaires techniques et financiers est un atout majeur ;

-Avoir une bonne connaissance des procédures de la Banque Mondiale, des directives pour la passation des marchés et des accords de crédits est un atout majeur ;

-Avoir une excellente connaissance du français écrit et parlé, ainsi qu'une très bonne aptitude à communiquer oralement ;

-Avoir une bonne capacité de résolution des problèmes liés à la Passation de marchés publics ;

-Avoir des connaissances informatiques des logiciels de bureautiques courants (Word, Excel, Power Point, e-mail et autres outils de communication ;

- Être capable de travailler efficacement en équipe et sous pression ;

-Respecter l'obligation de confidentialité et de protection des informations reçues et des documents produits/traités ;

-Avoir une connaissance de la langue anglaise serait un plus ;

NB :

•Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels.

•Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat.

•Les candidatures émanant de personnes ayant exercé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé

par la Banque mondiale et frappé de dépenses inéligibles, seront désavantagées.

•Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillant, au sein d'une unité de gestion de l'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas autorisés.

•Les candidatures féminines sont encouragées.

IV-METHODE DE SELECTION

La sélection des candidats se fera en deux (02) phases : i) une phase de présélection des candidats sur la base de leur CV qui permettra l'établissement d'une liste restreinte composée de candidats répondant aux critères minimums de qualification et d'expérience consignés dans l'appel à manifestation d'intérêt ; ii) une phase d'interview pour laquelle, les candidats présélectionnés sur la liste restreinte se présenteront avec les pièces constitutives de leurs dossiers de candidatures. Seul(e) le candidat(e) présélectionné(e) seront contacté(e)s.

V-DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, un curriculum vitae à jour et signé, incluant trois (03) références professionnelles, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience et de la qualification pour le poste, doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 25 septembre 2024 à 16H00, heure locale avec la mention : « Recrutement d'un Spécialiste en Passation des Marchés pour le Projet PRRU ».

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet PRACAC
Rue Duplex n° 12 / Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 06 931 00 10/06 666 92 82
E-mail : pracacongo@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO
Fait à Brazzaville, le 22 août 2024

Le Coordonnateur,

Benoît NGAYOU

CONGO-RWANDA

Une coalition d'ONG demande l'expulsion de l'ambassadeur Théoneste Mutsindashyaka

La Coalition citoyenne contre les crimes économiques et financiers au Congo a sollicité au ministre des Affaires étrangères, le 24 août à Brazzaville, l'expulsion de l'ambassadeur du Rwanda, Théoneste Mutsindashyaka, pour son ingérence dans les affaires intérieures du Congo.

Le groupe d'organisations non gouvernementales (ONG) désapprouve les propos discourtois tenus, le 11 juillet dernier, par le diplomate rwandais suite au dossier de cession ou de vente de 980 km² de terres au Rwanda. « La polémique autour de cet accord a été créée, alimentée et entretenue par des groupes politiques », aurait déclaré l'ambassadeur.

Ces ONG ont également révélé que l'ambassadeur du Rwanda au Congo, dans un média fortement relayé, aurait indiqué que les Congolais opposés à ce projet de cession ou de vente des terres sont des destructeurs de la relation rwando-congolaise, ajoutant que cet ambassadeur a promis de « faire de la pédagogie au peuple congolais ».

Ainsi donc, la Coalition citoyenne contre les crimes économiques et financiers au Congo s'insurge contre ces propos « d'insulte à l'intelligence du peuple congolais » et qui causent un préjudice moral aux Congolais.



Des membres de la Coalition pendant leur conférence de presse/Adiac

Elle rappelle que le fait de se prononcer sur un débat interne qui oppose les Congolais à leur gouvernement est une ingérence flagrante dans les affaires intérieures d'un pays et constitue une violation des normes diplomatiques internationales. A cet

effet, elle a cité l'article 41 alinéa 1 de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques qui dispose : « Sans préjudice de leurs privilèges et immunités, toutes les personnes qui bénéficient de ces privilèges et immunités ont le devoir de

respecter les lois et règlements de l'Etat accréditaire. Elles ont également le devoir de ne pas s'immiscer dans les affaires intérieures de cet Etat ».

S'appuyant sur plusieurs arguments, la Coalition citoyenne contre les

crimes économiques et financiers au Congo cite également l'article 9 alinéa 1 de la Convention de Vienne qui prescrit que « L'Etat accréditaire peut, à tout moment et sans avoir à motiver sa décision, informer l'Etat accréditant que le chef ou tout autre membre du personnel diplomatique de la mission est persona non grata ou que tout autre membre du personnel de la mission n'est pas acceptable. L'Etat accréditant rappellera alors la personne en cause ou mettra fin à ses fonctions auprès de la mission, selon le cas... ».

Par ailleurs, la Coalition citoyenne contre les crimes économiques et financiers au Congo tient à préciser que sa démarche ne consiste pas, dans l'état actuel de la situation, à demander la fermeture de l'ambassade du Rwanda au Congo, moins encore à la rupture des relations diplomatiques avec ce pays.

Fortuné Ibara

EPIDÉMIE DE MPOX

L'OMS lance un plan stratégique de 135 millions de dollars

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a lancé, le 26 août, un plan stratégique mondial de préparation et d'intervention d'une valeur de 135 millions de dollars, afin d'endiguer l'épidémie de mpox (variole simienne) sur le continent africain.

L'objectif du plan stratégique est de mettre fin aux flambées de transmission interhumaine de mpox par des efforts coordonnés aux niveaux mondial, régional et national. Ce plan fait suite à la déclaration d'une urgence de santé publique de portée internationale par le directeur général de l'OMS, le 14 août. Ce plan couvre une période de six mois allant de septembre prochain à février 2025. Les fonds englobent la réponse de l'OMS, mais aussi celle des États membres et des partenaires, notamment les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (Africa-CDC). Il est actuellement soumis aux contributions des États membres.

« Les flambées de variole en République démocratique du Congo et dans les pays voisins peuvent être contrôlées et stoppées. Pour ce faire, il faut un plan d'action complet et coordonné entre les agences internationales et les partenaires nationaux et locaux, la société civile, les chercheurs et les fabricants, ainsi que nos États membres », a déclaré le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS.

En Afrique, où les besoins sont les plus importants, le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique (AFRO), en collaboration avec les CDC-Afrique, sera le fer de lance de la coordination des efforts de riposte à la variole. L'OMS-Afrique et les CDC-Afrique ont convenu d'une approche « un plan, un budget » dans le cadre du plan stratégique de préparation et de riposte à la variole pour le continent africain, en cours de préparation. Aux niveaux national et infranational,

les autorités sanitaires adapteront les stratégies en fonction des tendances épidémiologiques actuelles.

Outre les plans de riposte, ce plan porte sur l'avancement de la recherche et l'accès équitable aux contre-mesures médicales telles que les tests de diagnostic et les vaccins. Les efforts stratégiques de vaccination se concentreront sur les personnes les plus à risque, notamment les contacts étroits avec les cas récents et les professionnels de la santé, afin d'interrompre les chaînes de transmission.

Par ailleurs, le plan directeur de l'OMS en matière de recherche et développement, ainsi que le CDC-Afrique, la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies et l'Institut national des allergies et des maladies infectieuses organiseront une conférence scientifique virtuelle les 29 et 30 août afin d'aligner la recherche sur le virus mpox aux objectifs de lutte contre les épidémies.

Le dernier décompte effectué le 18 août montre que le continent africain recense plus de 3 562 cas dont 26 décès dans une douzaine de pays, en majorité en République démocratique du Congo. Dans sa partie Est et les pays voisins (Burundi, Rwanda, Ouganda), le risque global est jugé élevé.

Au Nigeria et dans les pays d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Est où la variole est endémique, le risque de mpox est jugé modéré, tout comme dans tous les autres pays d'Afrique et du monde. Dans le reste du monde, un décompte effectué en juillet fait état de 1425 cas dont six décès.

Yvette Reine Nzaba

Les enfants particulièrement menacés

Les enfants sont particulièrement menacés par la nouvelle variante de la variole simienne, ont alerté des agences des Nations unies, inquiètes de la hausse du nombre de cas chez les enfants en Afrique.

Les enfants et les communautés vulnérables sont les premières victimes d'une épidémie qui s'étend en Afrique de l'Est, en Afrique australe et dans la région des Grands Lacs, indique le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef). La nouvelle variante du virus mpox a été identifiée dans plusieurs pays de la région, ce qui suscite des inquiétudes en raison de son potentiel de transmission plus large dans les groupes d'âge, en particulier chez les jeunes enfants. La directrice régionale de l'Unicef pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe, Etleva Kadilli, a appelé à accorder une priorité particulière aux besoins des enfants dans la lutte contre l'infection. Elle a qualifié de particulièrement alarmante la situation au Burundi, où le nombre d'infections a presque doublé en une semaine. Près de 60 % des cas ont été détectés chez des enfants et des adolescents, et un cinquième des cas chez des enfants de moins de 5 ans, dans un pays comme le Burundi. Au 20 août, 170 cas confirmés de mpox ont été détectés dans 26 des 49 districts du pays, dont 45 % de femmes. Les enfants et les adolescents de moins de 20 ans représentent près de 60 % des cas détectés, les enfants de moins de 5 ans représentant plus de 20 % des cas.

Un risque plus élevé pour les enfants

En écho à cette alerte, l'Unicef s'inquiète pour sa part de la transmission du virus au niveau des ménages et des enfants. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a constaté une prévalence des cas chez les enfants de moins de 5 ans, dans les nouveaux pays touchés par la maladie, comme le Burundi. « Les enfants de moins de 5 ans ont un risque plus élevé de contracter des maladies graves et de mourir », a averti le Dr Patrick Ramadan Otim, épidémiologiste au Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique.

La RDC représente plus de 90 % des cas confirmés de mpox en Afrique

Alors que l'épidémie de mpox est « active » dans treize pays du continent africain, la République démocratique du Congo (RDC) représente à elle seule plus de 90 % des 3 500 cas confirmés de variole simienne dans la région, a souligné l'OMS, notant que parmi les pays touchés sur le continent, le niveau de prévalence n'est pas le même. Outre la RDC, le Burundi a signalé 170 cas à ce jour. La recrudescence des cas de variole en RDC est due à des flambées associées à deux sous-clades du clade I du virus de la variole du singe.

Outre la flambée dans les provinces orientales de la RDC et au Burundi, des cas de mpox dus au clade Ib ont été signalés depuis juillet dans trois pays voisins de la RDC: le Kenya, le Rwanda et l'Ouganda. En outre, en 2024, des cas de variole liés au clade Ia ont été recensés en Centrafrique et au Congo, et des cas liés au clade II ont été signalés en Afrique du Sud, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Liberia et au Nigeria.

Le manque de vaccins

Donc outre un système de surveillance « efficace », l'agence sanitaire mondiale des Nations unies invite la communauté internationale à concentrer les ressources en RDC, au Burundi et dans les pays voisins qui sont à risque. S'agissant de la question du vaccin, l'OMS estime qu'il s'agit d'une préoccupation pour tout le monde, en particulier au sein du continent africain. L'OMS travaille afin d'élargir l'accès des pays de la région aux vaccins dont l'importation est actuellement recommandée. De son côté, l'Unicef a lancé un appel de 16,5 millions de dollars pour intensifier la lutte contre la variole en Afrique de l'Est et en Afrique australe, en vue de renforcer la réponse et la préparation dans toute la région.

Noël Ndong



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 010/MPSIR/2024/UGP PRACAC
RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET COMPTABLE POUR LE PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE URBAINE**



I-CONTEXTE

La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale, une Avance de Préparation (PPA) pour le Projet de Renforcement de la Résilience Urbaine (en cours de préparation) qui vise entre autres objectifs : d'améliorer l'accès aux services urbains de base résilients et d'accroître la résilience aux risques d'inondation et d'érosion dans des zones sélectionnées de Brazzaville et de Pointe-Noire. A cet effet, l'Unité de Gestion du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique Centrale (PRACAC) désigné pour gérer l'avance de préparation et les fonds y relatifs a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer des paiements au titre du : Recrutement d'un Spécialiste en Gestion Administrative, Financière et Comptable (SGAFC) pour le Projet.

II-TACHES ET RESPONSABILITES

Sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet, le (la) Spécialiste en Gestion Administrative, Financière et Comptable (SGAFC) sera chargé entre autres de :

- a) En matière de gestion administrative :
- Assurer l'administration du projet ;
 - Veiller à la validation du manuel de procédures administratives, comptables et financières du projet, sa mise en œuvre et ses éventuelles révisions, pour assurer l'efficacité du dispositif de gestion financière selon les règles convenues avec la Banque mondiale ;
 - Superviser le classement et l'archivage physique et électronique de tous les documents du Projet, y compris de gestion du personnel, avec l'appui d'un système informatique ;
 - Participer à la programmation, au suivi et à l'évaluation des activités du projet ;
 - Contribuer ou superviser la rédaction des rapports du Projet (comptes-rendus des réunions, rapports trimestriels et annuels d'activités et de suivi financier), et des correspondances du Projet.
 - Participer à la préparation des contrats avec les consultants et autres partenaires de services.
- b) En matière de gestion financière et budgétaire :
- S'assurer de la mise en place d'un système informatique intégré de gestion budgétaire, comptable et financière. Le système inclura tous les modules nécessaires permettant notamment la préparation des Rapports de Suivi Financier (RSF) et des Demandes de Remboursement de Fonds (DRF) ;
 - Assurer le suivi de l'exécution budgétaire et rendre régulièrement compte au Coordonnateur du Projet et à la Banque mondiale, notamment lors des missions de supervision ;
 - Participer à la préparation, la conso-

lisation et la mise à jour du Plan de Travail et Budget Annuel, en relation avec les autres responsables ;

- Suivre l'exécution financière des conventions, contrats et/ou protocoles avec les prestataires de services impliqués dans l'exécution des activités du projet ;
- Préparer les RSF et les DRF suivant les standards et la périodicité convenus avec la Banque mondiale ;
- Assurer la réalisation régulière et dans le temps des audits financiers et comptables, et coordonner la préparation des missions d'audit interne et externe, ainsi que le suivi de la mise en œuvre des recommandations.

c) En matière de gestion comptable :

- S'assurer de la bonne tenue de la comptabilité générale, budgétaire et analytique ;
- Vérifier les imputations comptables avant leur saisie dans les journaux ;
- Suivre les comptes fournisseurs (avances de démarrage, retenues de garanties, cautions, dettes, etc.) ;
- Assurer l'effectivité du contrôle interne de la comptabilité du projet ;
- Coordonner la réalisation des inventaires selon la périodicité indiquée dans le manuel de procédures du projet en matière de gestion du personnel.

d) En matière de gestion du personnel :

- Assurer la paie et la gestion des ressources humaines ;
- Appliquer les lois et règlements énoncés dans les manuels, directives, circulaires et mémoires relatifs à la gestion du personnel ;
- Procéder à l'évaluation et à la notation annuelle du personnel de son unité et approuver ou réorienter leurs objectifs annuels ;
- Tenir régulièrement des rencontres de planification et de suivi régulièrement avec le personnel de son unité afin d'assurer une bonne coordination et un esprit d'équipe ;
- Assurer le renforcement de capacités des agents du Ministère de tutelle qui seraient affectés au suivi de la mise en œuvre du projet.

e) En matière de gestion du patrimoine :

- Assurer la gestion des immobilisations ;
- S'assurer que les stocks et les équipements acquis sur les fonds mis à la disposition du Projet sont régulièrement enregistrés, protégés et à disposition pour un éventuel contrôle inopiné ;
- Faire prendre toute mesure permettant de localiser et d'identifier les équipements acquis sur les fonds mis à la disposition de l'UGP et des autres bénéficiaires ;
- Veiller à ce que les immobilisations et tout autre consommable soient utilisés à bon escient et entretenus régulièrement, selon les besoins ;

- Dresser les inventaires des immobilisations selon un calendrier préétabli, conformément au manuel de procédures du Projet ;
- Veiller à la sécurité des locaux ;
- Veiller au respect strict de la procédure d'approvisionnement en biens et services, en collaboration avec le Spécialiste en Passation de Marchés (SPM) de l'UGP ;
- Etc.

III-QUALIFICATIONS REQUISES

Le candidat à ce poste devra :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire supérieur de niveau minimum Master (Bac + 5) ou équivalent en comptabilité, sciences économiques et financières, contrôle de gestion ou toute autre discipline équivalente d'une université connue ;
- Avoir acquis, au cours des dernières années, une expérience professionnelle récente pertinente (au moins 5 ans) en gestion administrative et financière dans un cabinet comptable, un cabinet d'audit, une entreprise, une administration publique ou des projets de développement, aussi à des postes de responsabilité ;
- Avoir une expérience professionnelle satisfaisante d'au moins deux (02) ans comme SGAFC ou d'au moins quatre (04) ans comme Comptable d'un projet de développement serait un atout ;
- Avoir une maîtrise complète des outils informatisés de gestion financière et de systèmes comptables (tel que TOMPRO), une très bonne maîtrise de Microsoft Office (Word, Excel, Power Point) et des courriers électroniques ;
- Présenter des qualités de leadership, de travail en équipe, de rigueur, d'honnêteté morale et de travail sous pression ;
- Avoir une excellente maîtrise écrite et orale du français ;
- Avoir la connaissance de la langue anglaise sera un plus.

NB :

- Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels.
- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat.
- Les candidatures émanant de personnes ayant exercé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé

par la Banque mondiale et frappé de dépenses inéligibles, seront désavantagées.

- Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillant, au sein d'une unité de gestion de l'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas autorisés.
- Les candidatures féminines sont encouragées.

IV-METHODE DE SELECTION

La sélection des candidats se fera en deux (02) phases : i) une phase de présélection des candidats sur la base de leur CV qui permettra l'établissement d'une liste restreinte composée de candidats répondant aux critères minimums de qualification et d'expérience consignés dans l'appel à manifestation d'intérêt ; ii) une phase d'interview pour laquelle, les candidats présélectionnés sur la liste restreinte se présenteront avec les pièces constitutives de leurs dossiers de candidatures. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

V-DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, un curriculum vitae à jour et signé, incluant trois (03) références professionnelles, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience et de la qualification pour le poste, doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 25 septembre 2024 à 16H00, heure locale avec la mention : « Recrutement d'un Spécialiste en Gestion Administrative, Financière et Comptable pour le Projet PRRU ».

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet PRACAC
Rue Duplex n° 12 / Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 06 931 00 10 / 06 666 92 82
E-mail : pracaccongo@gmail.com
Centre-ville / Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 22 août 2024

Le Coordonnateur,

Benoît NGAYOU

ACTUALITÉ ÉSOTÉRIQUE

Un Congolais élu au bureau du Grand Orient de France

Jean-Edouard Ombetta a été élu Grand secrétaire aux Affaires extérieures lors du scrutin dans le cadre du Convent 6024 du Grand Orient de France, du 21 au 24 août à Lille-Grand Palais, dans les Hauts de France. Nicolas Penin, élevé au grade de Grand maître du Grand Orient de France (GODF), devient président du Conseil de l'Ordre de ladite obédience maçonnique, première française et première libérale dans le monde.

Le Franco-Congolais Jean-Edouard Ombetta occupe désormais le poste de Grand secrétaire aux Affaires extérieures, l'équivalent du ministre des Affaires étrangères au sein d'un gouvernement d'une République. Il effectuera son mandat maçonnique à ce prestigieux poste en se lançant dans une expérience délicate, étant donné la complexité de l'activité diplomatique du moment. Il aura en charge de respecter la feuille de route du GODF, fidèle à son engagement pour la République et l'humanisme, avec, en ligne de mire, la réaffirmation d'une volonté de jouer un rôle central dans la défense des valeurs démocratiques et de promouvoir une politique internationale en phase avec ses idéaux.

Jean Edouard Ombetta était, jusqu'alors, Grand officier délégué aux Questions africaines au Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France. Il avait effectué la première tournée africaine en 2023 en compagnie du Grand maître du GODF, Guillaume Trichard. Leur périple les avait conduits en Afrique centrale et occidentale, particulièrement en Côte d'Ivoire, au Cameroun, au Gabon, au Congo et au Togo. Ils avaient rencontré les présidents Denis Sassou N'Guesso et Brice Clotaire Oligui Nguema. Le nouveau Grand secrétaire avait été initié le 20 mai 1988. Passé compagnon le 13 septembre 1990, il est



Jean Edouard Ombetta

devenu Maître à la Loge Fraternité 1877 à l'Orient de Besançon où il a occupé, au fil des années, divers plateaux. Par la suite, installé en Ile de France, il a rempli, au sein du Congrès des Loges de cette Région, les fonctions de Secrétaire adjoint en 2017-2018, second surveillant 2018-2019, et secrétaire 2019-2021 ; et ce, parallèlement à la qualité de responsable de la Lettre régionale d'information Région île-de-France durant les années 2021-2022.

Universitaire de formation, Jean Edouard Ombetta est un personnage d'un grand esprit, au bon caractère. L'homme est constant et sait ce qu'il veut, fidèle à ses convic-

tions. Par ailleurs, discret, modeste, une figure de tolérance attachée aux valeurs universelles qui sanctuarisent l'humanité. Pas du tout préoccupé par ces passions qui dégradent l'espèce humaine, l'assombrissent et tirent les sociétés vers le bas. Il nourrit de plus un dédain pour ces choses de la vie, d'essence violente qui brisent la fraternité et la solidarité entre les communautés humaines. Il demeure attaché à son pays d'origine, le Congo, où il a eu dernièrement le grand plaisir de découvrir à Brazzaville l'école de peinture de Poto-Poto, fondée par Pierre Lods.

Marie Alfred Ngoma

LIBYE

Les autorités de l'Est annoncent la fermeture des gisements pétroliers

Les autorités de l'Est de la Libye ont annoncé, le 26 août, la fermeture de tous les gisements et terminaux pétroliers, ainsi que l'arrêt des exportations jusqu'à nouvel ordre.

La décision qui correspond au blocage des principales infrastructures pétrolières du pays, majoritairement situées dans l'Est, intervient en réponse à une prise de contrôle de la Banque centrale de Libye (BCL) et au remplacement de son gouverneur par les autorités de Tripoli. La BCL centralise les recettes des exportations d'hydrocarbures et gère le budget de l'Etat qui est ensuite redistribué entre les différentes régions, y compris l'Est.

En proie au chaos depuis la mort du président Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye est gouvernée par deux exécutifs rivaux : le gouvernement d'union nationale d'Abdel Hamid Dbeibah, installé à l'Ouest et reconnu par les Nations unies, et l'autre dans l'Est, soutenu par le puissant maréchal Khalifa Haftar.

Le gouverneur de la BCL, Seddiq el-Kebir, était critiqué dernièrement par l'entourage de Dbeibah pour sa gestion des ressources de l'Etat et de la manne pétrolière. Le 11 août, plusieurs dizaines de personnes, dont certaines armées, avaient tenté de l'expulser du bâtiment avant leur dispersion. Une semaine plus tard, le directeur informatique de la BCL avait été brièvement enlevé.

Le gouvernement de l'Est, basé à Benghazi, a dénoncé le 26 août, dans son communiqué, des « attaques et tentatives d'incursion par la force » dans les locaux de la BCL, visant à prendre le contrôle de cette institution de manière « illégale » et qui ont « bloqué et perturbé les transactions bancaires » dans le pays. L'exécutif de l'Est a également déclaré « l'état de force majeure » sur les champs et ports pétroliers, ce qui a entraîné leur fermeture. Une décision qui est normalement du ressort de la Compagnie nationale de pétrole. Ces décisions ont été déclenchées par l'entrée le 26 août dans les locaux de la BCL d'une commission dite « de passation de pouvoirs », nommée par le Conseil présidentiel, basé à Tripoli. Cette commission est réputée proche du Premier ministre Dbeibah.

Yvette Reine Nzaba

AFRIQUE DE L'OUEST

Renforcement des activités des groupes armés

L'escalade de l'extrémisme violent et des conflits crée l'instabilité en Afrique de l'Ouest avec la montée croissante des Groupes armés non étatiques (Gane). A cause des attaques armées, la population a tout perdu, devenue déplacée dans une région étrangère, parfois sur son propre territoire.

Selon la directrice exécutive de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), Ghada Waly, la menace que représentent les attaques armées et le crime organisé s'installe durablement en Afrique. L'organisation a dénombré 3500 victimes d'actes de terreur en 2023. L'Afrique de l'Ouest, notamment le Sahel, subit les assauts de groupes armés parmi les plus actifs et les plus meurtriers au monde, pratiquant des trafics de tout genre pour assurer leur survie, multipliant les attaques, alimentant des conflits, consolidant leur contrôle sur les territoires, étendant leurs opérations et procédant au recrutement, réduisant ainsi les efforts de paix.

L'origine du financement des groupes armés

Selon Ghada Waly, l'exploitation illégale des minerais (or, argent et diamant) constitue une source de revenus importante pour les groupes armés qui sé-

vissent en Afrique de l'Ouest et dans le Sahel. A cela s'ajoutent le trafic d'espèces animales sauvages, le commerce illégal de l'ivoire, la traite des humains et autres. Ces activités alimentent les conflits et l'instabilité de la région, plongeant, par ailleurs, des centaines de millions d'Africains dépendant de ces ressources naturelles dans l'extrême pauvreté.

Trafic d'or, d'armes, le kidnapping et d'autres minerais

Le Forum intergouvernemental sur les mines évalue l'ampleur de la contrebande d'or sur l'année 2019 à plus de 120 millions de dollars perdus pour le Niger, le Mali et le Burkina Faso ; des milliards de dollars perdus à cause de l'exploitation illégale de minerais, selon un rapport-2024 « Leçons tirées des expériences régionales de l'Afrique de l'Ouest dans le secteur de l'or » de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. La perte de munitions et d'autres

matériels létaux par les forces armées et les opérations de paix africaines sont un facteur-clé du maintien des groupes militants à l'origine de l'instabilité sur le continent, selon le Centre d'études stratégiques de l'Afrique. Dans son rapport sur les trafics d'armes illicites en Afrique de l'Ouest, l'ONUDC a relevé divers types d'armes qui sont généralement saisis. L'autre source de financement de ces groupes reste les enlèvements ou le kidnapping. Ces groupes armés sont également actifs dans l'exploitation forestière, le vol de bétail, la taxation illicite, les enlèvements ou la traite d'êtres humains.

Le lourd tribut payé par la population civile

Les enlèvements ou le kidnapping sont aussi une source de financement. Un rapport du Groupe d'action financière note l'existence d'une industrie de kidnapping lucrative dans la ré-

gion du Sahel par Aqmi, Mujao et d'autres groupes terroristes.

87% des événements violents au Sahel sont concentrés au Burkina Faso et au Mali. Le nombre de victimes ou de décès liés à l'extrémisme violent a augmenté de 50% en 2023, selon le Centre d'études stratégiques de l'Afrique, battant le record de 2015. Le nombre de décès liés à des groupes islamistes militants a atteint 22 288 au cours des douze derniers mois. Soit une augmentation de 48 % par rapport à 2023, année durant laquelle 15 024 personnes avaient été tuées. Ce nombre est plus de deux fois supérieur au rythme enregistré il y a dix ans et plus élevé que le record de 20 562 établi en 2015. Le groupe islamiste Boko Haram est pointé derrière ces violences meurtrières.

Les actions menées pour réduire l'influence des groupes armés

Ghada Waly indique que

l'ONUDC est en mesure de travailler avec les Etats membres pour prévenir et combattre des crimes qui menacent l'environnement. Le contrôle des États serait trop faible pour freiner les efforts de financement de ces groupes extrémistes armés. L'absence d'institutions stables et de gouvernance au sein des États fragiles favorise l'accès de ces groupes armés à un espace sûr où ils peuvent exploiter les failles du dispositif mondial de lutte contre le financement du terrorisme, la légèreté des contrôles au niveau des frontières et l'élargissement des activités criminelles pour obtenir les ressources qu'ils demandent. « L'initiative de lutte contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest aide les pays à mettre en œuvre des mécanismes de gel des avoirs illégaux et a déjà permis les premières désignations sur une liste nationale de sanctions », indique l'ONUDC.

Noël Ndong

GROUPE BGFIBANK

Des performances de la région CEEAC prometteuses pour 2024

Réunis à Brazzaville du 5 au 10 août, en présence de Monsieur Henri-Claude Oyima, Président Directeur général du Groupe BGFIBank, les membres des Conseils d'Administration des filiales du Groupe de la région Afrique centrale ont évalué les performances métiers et filiales de la région. Les résultats à mi-parcours ont été jugés solides et rassurants.

BGFIBank Congo a clôturé le samedi 10 août 2024 la série des Conseils d'Administration des filiales du Groupe de la région CEEAC. Lors de ces réunions, les comptes de BGFIBank Congo, BGFIBank Cameroun, BGFIBank Centrafrique, BGFIBank Guinée-Équatoriale et BGFIBank République Démocratique du Congo ont été passés en revue. Selon Monsieur Oyima, la région se porte bien, avec des résultats conformes aux prévisions budgétaires. « Nous repartons d'ici avec la satisfaction du devoir accompli, d'autant plus que ce bilan à mi-parcours montre des signes positifs pour les prévisions de clôture au 31 décembre 2024 de l'ensemble des filiales BGFIBank de la région CEEAC, ce qui nous permet de nous projeter avec confiance vers l'avenir, notamment en préparant le budget de l'exercice 2025 », a-t-il déclaré.

Abordant la question des chiffres, le PDG du Groupe BGFIBank a souligné que le total du bilan du Groupe a dépassé les 5300 milliards de francs CFA, tandis que les fonds propres s'élèvent à plus de 600 milliards de francs CFA, surpassant ainsi les prévisions budgétaires fixées au 30 juin. Pour l'année 2024, l'objectif du groupe est de réaliser un résultat de 130 milliards de francs CFA, contre les 100 milliards obtenus en 2023. Monsieur Yvon-Serge Founqui, Administrateur Directeur Général de BGFIBank Congo, a confirmé que la filiale qu'il dirige, véritable pôle de croissance de la région, contribuera



fortement à l'atteinte de ce résultat, au regard des prévisions.

Rachat de la Société Générale Congo

À ce sujet, Monsieur Henri-Claude Oyima a apporté des précisions sur le processus de fusion-absorption, qui devrait être finalisé au plus tard le 31 décembre de l'année en cours. « La Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) a donné son accord pour le rachat de la participation de l'État au sein de cette banque.



Aujourd'hui, BGFIBank Congo est l'unique propriétaire de l'ex-Société Générale. Étant donné que nous ne pouvons pas détenir deux agréments dans le même pays, la COBAC nous a précisé le délai du 31 décembre 2024 pour la fusion des deux entités », a-t-il expliqué.

À cet effet, des réunions du Conseil d'Administration et des Assemblées sont prévues pour mi-septembre 2024 afin de finaliser le processus. « La rigueur, l'organisation et les engagements pris tant au sein de BGFIBank Congo qu'au sein de l'ancienne banque seront maintenus et renforcés, car les fonds propres de cette nouvelle entité seront suffisants, ce qui constituera un atout majeur pour accompagner les entreprises », a-t-il assuré. Après cette étape, le réseau de BGFIBank Congo s'étendra avec plus de vingt agences à travers le pays. « Suite à la fusion, BGFIBank Congo disposera du réseau le plus étendu, avec plus de 20 agences présentes sur l'ensemble du territoire national. Nous pourrions ainsi mieux accompagner la clientèle de l'ex-Société Générale, en leur offrant un service de qualité et un engagement renforcé », a conclu Monsieur Henri-Claude Oyima, Président-Directeur Général du Groupe BGFIBank.



INFORMATION AU PUBLIC AVIS DE VENTE DE BIENS

La Banque Postale du Congo en sigle « BPC » S.A avec conseil d'administration au capital de 25.000.000.000 FCFA dont le siège est situé Place de la poste, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, centre-ville, Brazzaville, représentée par son Directeur Général Monsieur Calixte Médard TABANGOLI ;

Informe le public qu'elle entend **mettre en vente certains de ses biens immobiliers.**

Toute personne intéressée est priée de se rapprocher de la Direction du Suivi et du Recouvrement des Prêts de la Banque Postale du Congo.

La liste des biens concernés vous sera ainsi communiquée par ladite direction.

Contacts :

Nom : **Monsieur Carl PUATI NITU**

Téléphone : **2223**

Adresse mail : **cpuati@banquepostale-congo.com**



COOPÉRATION CULTURELLE

Le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza bénéficiera de l'expertise algérienne

La coopération culturelle entre les différentes structures du ministère de la Culture et des Arts d'Algérie et le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza (MPSB) était au centre des échanges entre la ministre de la Culture et des Arts de ce pays, le Dr Soraya Mouloudji, et la directrice générale de ce mémorial, Bélanda Ayessa, qui était accompagnée de l'ambassadeur du Congo en Algérie, Ignace Ngakala. La ministre a promis son apport à ce haut lieu d'histoire et de la culture congolaises à travers ses structures sous-tutelle.

La directrice générale du MPSB est allée présenter ses civilités à la ministre de la Culture et des Arts de l'Algérie, le Dr Soraya Mouloudji. Cette audience qui s'est déroulée au Palais de la culture, siège dudit ministère, a permis aux deux parties de mettre l'accent sur les projets à élaborer dans le domaine culturel. Elles ont parlé du mémorandum d'entente entre le MPSB et de quelques structures sous-tutelle du ministère de la Culture et des Arts de l'Algérie qu'elles vont signer d'ici peu.

A propos des projets culturels, le Dr Soraya Mouloudji a informé son hôte de marque qu'à partir de la rentrée prochaine sera ouverte une école supérieure pour le cinéma. Le souhait pour elle serait de voir des étudiants congolais y faire partie. « Les arts sont désormais étudiés au lycée. Les premiers étudiants sont sortis cette année et ce sont eux que nous allons placer dans cette école. Tout ceci grâce aux efforts consentis par notre président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui est un véritable homme de culture. En ce qui nous concerne, je voudrais bien relever le niveau de notre relation culturelle », a fait savoir la ministre.

Présent à cet échange, le diplomate congolais n'a pas caché sa satisfaction. « Je suis heureux d'être à



Bélanda Ayessa recevant les ouvrages sur la culture algérienne de la part de la ministre/Adiac

côté de vous deux. La directrice générale qui est en face de vous a fait rayonner l'image du fondateur de la ville de Brazzaville, Pierre Savorgnan de Brazza, et ceci grâce au président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, qui, d'ailleurs, a fréquenté ici chez vous à l'Académie militaire interarmes de Cherchell », a souligné Ignace Ngakala.

Soraya Mouloudji attendue à Brazzaville

Très séduite du travail qu'abat la directrice générale du MPSB, la ministre de la Culture et des Arts d'Algérie a promis de venir à Brazzaville pour visiter ce haut lieu de l'histoire et de la culture congolaises. Après quoi, les deux parties ont échangé des présents et la ministre a remis à ses hôtes des ouvrages sur la culture algérienne. Pour valoriser la culture africaine, la directrice générale du MPSB lui a remis deux statuette Punu de la partie méridionale du Congo, symbolisant la fécondité. La rencontre a pris fin par la visite de l'exposition temporaire d'une cinquantaine de femmes qui ont contribué à la révolution algérienne de 1954-1962, dont les plus célèbres demeurent El Moujahida Louissette Ighilahriz et El Moudjahida Djamilia ainsi que le groupe de six qui ont déclenché la révolution.

Avant de quitter le Palais de la culture, la ministre et ses hôtes ont visité également l'immense jardin de ce palais où est logé ledit ministère. Bélanda Ayessa a exprimé sa joie d'être reçue par la ministre de la Culture et des Arts d'Algérie. « Nous avons eu une très belle rencontre avec la ministre de la Culture et des Arts de l'Algérie. Nos échanges étaient axés principalement sur la mise en place d'un mémorandum d'entente entre le MPSB et quelques institutions culturelles ici en Algérie, ce qui lui permettra de bénéficier de l'expertise algérienne, mais aussi de bénéficier d'une formation. On a profité aussi de l'opportunité pour inviter madame la ministre à visiter le Congo et sa capitale Brazzaville qui a été fondée par Pierre Savorgnan de Brazza, et particulièrement le mémorial éponyme, et madame la ministre nous a donné son accord. Nous l'attendrons fiévreusement à Brazzaville et on n'espère la réserver un très bel accueil, parce que nous avons été merveilleusement reçus ici à Alger. Nous espérons beaucoup de ce contact et souhaitons pérenniser cette relation et ce partenariat que j'appelle de tous mes vœux », s'est réjouie Bélanda Ayessa.

Bruno Zéphirin Okokana

Dans ce roman intitulé *"Au nom de l'amour"*, l'auteur nous narre une idylle empreinte de la fougue et de l'insouciance de la jeunesse dont les protagonistes se retrouvent coincés dans un dilemme sentimental opposant Roger à Arthur.

La jeune fille citadine, pour des raisons professionnelles de son père et par amour de la famille, a dû quitter la ville pour le village. Ceci, indépendamment de sa volonté. Entre un père sévère occupant des hautes fonctions de l'État et une mère aimante, laxiste mais toujours prête à prodiguer des bons conseils, la jeune fille parvient tant bien que mal à prendre conscience. Toutefois, chacun sait pertinemment que : "Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas".

Adieu Arthur, que son âme trouve la paix éternelle. Quant à Roger, il a malheureusement trouvé refuge dans des fréquentations peu fiables et recommandables. Cette histoire illustre combien les amours juvéniles, si tumultueux soient-ils, nous confèrent des expériences précieuses contribuant à notre épanouissement personnel et à notre maturité.



Arnel Saint Silvere DONGOU, né le 16 avril 1972 à Brazzaville, est le sixième fils d'une grande famille notable recomposée, comptant treize enfants. Marié et père de famille, il exerce la fonction d'Inspecteur Principal du Trésor Public en République du Congo. Orphelin de père et de mère, il a su surmonter les épreuves de la vie pour atteindre des sommets académiques et professionnels remarquables.

Diplômé de la prestigieuse école HEC de Clermont-Ferrand, où il a obtenu des qualifications en Finances Internationales et en Ingénierie Financière, Arnel ne s'est pas arrêté en si bon chemin. Animé par une soif incessante de connaissance et de perfectionnement, il prépare actuellement un double doctorat en Administration des Affaires, centrant sa thèse sur la finance de marché.

Sa détermination et son parcours sont exemplaires, démontrant qu'aucun obstacle n'est insurmontable pour celui qui aspire à l'excellence. C'est une aventure humaine et professionnelle qui inspire respect et admiration, tant il incarne la persévérance et la réussite face à l'adversité.

Arnel Saint Silvere

AU NOM DE L'AMOUR





AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 013/MPSIR/2024/UGP PRACAC RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN SAUVEGARDES SOCIALES POUR LE PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE URBAINE



I-CONTEXTE

La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale une Avance de Préparation (PPA) pour le Projet de Renforcement de la Résilience Urbaine (en cours de préparation) qui vise entre autres objectifs : d'améliorer l'accès aux services urbains de base résilients et d'accroître la résilience aux risques d'inondation et d'érosion dans des zones sélectionnées de Brazzaville et de Pointe-Noire.

A cet effet, l'Unité de Gestion du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique Centrale (PRACAC) désigné pour gérer l'avance de préparation et les fonds y relatifs a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer des paiements au titre du : Recrutement d'un Spécialiste en Sauvegardes sociales pour le Projet.

II-TACHES ET RESPONSABILITES

Sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet, le (la) Spécialiste en Sauvegardes sociales sera chargé entre autres de :

- Garantir la prise en compte effective des besoins, demandes et priorités des bénéficiaires et notamment les groupes vulnérables dans les approches et la mise en œuvre des activités du projet en conseillant la Coordination du projet sur toutes les questions sociales y compris les aspects de sauvegardes sociales du projet ;

- S'assurer que les entreprises exécutent l'ensemble des travaux selon les spécifications du cahier des Clauses sociales et des PGES chantier ;

- Veiller à l'application et au respect, dans la conduite des activités du Projet, des dispositions juridiques nationales et internationales ainsi que les normes du Cadres Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale en matière de sauvegardes sociales ;

- vulgariser, mettre en œuvre les dispositions des instruments de sauvegardes sociales, et au besoin mettre à jour : (i) le Plan d'engagement Environnemental et Social (PEES) (ii) le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), (iii) le Cadre de Planification en faveur des Populations Autochtones (CPPA), (iv) le Cadre de Politique de Réinstallation (CPR), (v) le Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) ; (vi) le Plan de Mobilisation des Parties Prenantes (PMPP), et (vii) les Procédures de Gestion de la Main-d'œuvre (PGMO)

- Assurer la supervision de la préparation, puis la vulgarisation et la mise en œuvre des plans de sauvegardes, notamment des (i) Plans d'action en faveur des Populations Autochtones (PPA), et (ii) Plan d'Action de Réinstallation (PAR) ou Plan succinct de réinstallation (PSR) si nécessaire ;

- Réaliser ou superviser la réalisation des screening des sous-projets en déterminant la nature et l'ampleur des risques sociaux-environnementaux, en collaboration avec les spécialistes en sauvegardes environnementales et en VBG/AES/HS ;

- Fournir des conseils et superviser le travail quotidien des entreprises et prestataires du projet en évaluation dans les activités de sauvegarde social en mettant l'accent entre autres sur le genre, la gestion de la main d'œuvre, l'engagement des citoyens, etc. ;

- Faciliter l'octroi des autorisations administratives le cas échéant, auprès des structures et institutions impliquées dans la mise en œuvre du projet ;

- S'assurer de l'insertion dans les Dossiers d'Appels Offres DAO, des Clauses Environnementales et Sociales, genre et VBG appropriées et que les tableaux des devis quantitatifs estimatifs contiennent les lignes nécessaires pour budgétiser les aspects sociaux et que les TDR/Contrats des cabinets ou mission de contrôle incluent la supervision des clauses sociales, en collaboration avec le spécialiste

en Passation des Marchés du projet ;

- Assurer la prise en compte des questions sociales dans les contrats, marchés de travaux des prestataires de service du Projet, puis à l'application des procédures sociales de ces contrats (y compris dans la conception des sous-projets) en collaboration avec le spécialiste en passation de marchés et le spécialiste environnement du Projet ;

- Veiller à l'intégration de l'approche de haute intensité de main d'œuvre (HIMO) et la mobilisation de la main d'œuvre locale dans la réalisation des travaux ;

- Participer aux campagnes de sensibilisation, de mobilisation et d'encadrement des communautés bénéficiaires, pour qu'elles contribuent à la réalisation et à la pérennisation des infrastructures et aménagements réalisés ;

- Appuyer les prestataires et le spécialiste en suivi-évaluation du Projet dans l'identification et la prise en compte des aspects sociaux des bénéficiaires du Projet, notamment des populations vulnérables, dans toutes les activités du Projet (études, travaux mise en œuvre des sous projets, etc.) ;

- participer à l'élaboration et la mise à jour des PTBA du Projet, en définissant et chiffrant les besoins en études, formations et toute autre activité en matière de sauvegardes sociales puis superviser la mise en œuvre de toutes les activités du PTBA liées aux sauvegardes sociales ; S'assurer que les normes du CES sont correctement et exhaustivement reflétées dans le plan de suivi-évaluation, en identifiant les activités à surveiller et les données à collecter, en collaboration avec le spécialiste en suivi-évaluation et les spécialistes sauvegardes environnementales et en VBG/AES/HS, et participer à l'amélioration de la récolte et de l'analyse des données relatives au suivi des normes du CES ;

- Mettre en place et opérationnaliser le Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) du projet incluant le mécanisme de gestion des plaintes des travailleurs et s'assurer de son fonctionnement tout au long de la mise en œuvre du des activités du projet ;

- Veiller à la prise en compte effective des femmes et des jeunes, des populations autochtones, des réfugiés et des personnes en situation de handicap, dans l'ensemble des activités mises en œuvre du projet et en particulier dans la composition et le fonctionnement des différents organes et instances de gouvernance et de concertation ;

- Identifier, en collaboration avec la coordination, les spécialistes sauvegardes environnementales et en VBG/AES/HS, les besoins en formations et renforcements des capacités de toute partie prenante du Projet (Gouvernement congolais, prestataires de service du Projet, points-focaux du MGP, etc.), puis organiser et réaliser les formations nécessaires au bon déroulement du Projet et à l'appropriation des activités par les acteurs concernés ;

- Etc.

III-QUALIFICATIONS REQUISES

Le candidat à ce poste devra :

- Avoir une formation universitaire Bac+5, avec une spécialisation en Sciences sociales, Sciences humaines ou Sciences économiques, Ingénierie de l'Environnement ou tout autre domaine assimilable ;

- Avoir une expérience opérationnelle en matière de sauvegardes sociales des bailleurs de fonds, de préférence la Banque mondiale ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 4 ans dans le suivi environnemental et social, ou seulement social des projets de développement, dont au moins deux (02) ans dans les projets d'infrastructures urbaines ;
- Avoir une connaissance justifiée de la législation nationale en matière de protection environnementale et sociale, d'expropriation pour

cause d'utilité publique et de détermination des indemnités dues en cas de perte d'actifs (foncier, arbres, cultures et bâtis) ;

- Avoir une expérience pertinente dans l'évaluation sociale préliminaire (screening) des sous-projets ;

- Avoir au moins trois (03) références justifiées en évaluation environnementale et sociale (étude et/ou notice, audit environnemental et social), (03) en élaborations des Plans d'Action ou succinct de Réinstallation et deux (02) en gestion des déplacements et règlement des conflits dans le cadre des projets de développement, de préférence avec les projets financés par la Banque Mondiale et/ou tout partenaire ayant les mêmes standards en matière de sauvegarde (pour chaque référence, spécifier les tâches réalisées) ;

- Avoir une expérience justifiée d'au moins 03 missions dans la préparation et l'insertion des clauses environnementales et sociales dans les dossiers d'appels d'offres ;

- Avoir une expérience justifiée dans la revue d'au moins 04 plans de gestion environnementale et sociale des entreprises (PGES-E) et le suivi ou la surveillance des exigences sociales, sanitaires et sécuritaires dans le cadre des travaux d'infrastructures urbaines, de préférence avec les projets financés par la Banque mondiale et/ou tout partenaire ayant les mêmes standards en matière de sauvegarde (pour chaque référence, spécifier les tâches réalisées) ;

- Avoir une bonne connaissance de la prévention et la gestion des questions liées aux violences basées sur le genre (VBG), d'exploitation et abus sexuel (EAS), de harcèlement sexuel (HS) et des violences contre les enfants (VCE), notamment dans les contextes à faible capacité de réponse ;

- Avoir une expérience significative dans la prévention et le règlement des conflits et la mise en place d'au moins un Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) dans le cadre de projets environnementaux ou de travaux ;

- Avoir une expérience justifiée dans l'évaluation et le renforcement des capacités des agences intervenant dans la mise en œuvre des projets ou programmes de développement ; une expérience significative justifiée dans la prévention et le règlement des conflits et la mise en place ainsi que la coordination d'au moins un Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) dans le cadre de projets, notamment de développement urbain ;

- Avoir une expérience justifiée dans la gestion d'information, la communication et la mobilisation des parties prenantes dans le cadre de la mise en œuvre des projets de développements ;

- Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique en général, des outils Office (Word, Excel, PowerPoint) ;

- Avoir une bonne connaissance du suivi des projets de développement, et notamment des procédures et de la réglementation nationale, des procédures et les normes sociales et environnementales du cadre environnemental et social de la Banque Mondiale et les autres bailleurs de fonds internationaux ;

- Avoir une connaissance justifiée des normes de management de la qualité (ISO 9001, de la santé et la sécurité au travail (ISO 45001) et du management social (SA 8000) ; la capacité de travailler en équipe et de proposer des solutions aux problèmes rencontrés ;

- Avoir une bonne connaissance des questions de genre et de vulnérabilité ;

- Avoir une bonne expression orale et écrite en français ;

- Avoir une bonne connaissance des deux langues nationales congolaises (Lingala et Kituba)
- Avoir faire preuve de dynamisme et d'une bonne organisation ainsi qu'une aptitude au travail en équipe et à exécuter des missions

de terrain ;

- Avoir la capacité de travailler sous pression. Pouvoir travailler de concert avec sa hiérarchie tout en gardant une certaine autonomie ;

- Être organisé(e), rigoureux (se) et capable de produire des résultats de qualité dans les délais impartis.

NB :

- Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels.

- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat.

- Les candidatures émanant de personnes ayant exercé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale et frappé de dépenses inéligibles, seront désavantagées.

- Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillant, au sein d'une unité de gestion de l'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas autorisés.

IV-METHODE DE SELECTION

La sélection des candidats se fera en deux (02) phases : i) une phase de présélection des candidats sur la base de leur CV qui permettra l'établissement d'une liste restreinte composée de candidats répondant aux critères minimums de qualification et d'expérience consignés dans l'appel à manifestation d'intérêt ; ii) une phase d'interview pour laquelle, les candidats présélectionnés sur la liste restreinte se présenteront avec les pièces constitutives de leurs dossiers de candidatures. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

V-DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, un curriculum vitae à jour et signé, incluant trois (03) références professionnelles, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience et de la qualification pour le poste, doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 02 octobre 2024 à 16H00, heure locale avec la mention : « Recrutement d'un Spécialiste en sauvegardes sociales pour le Projet PRRU ».

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet PRACAC
Rue Duplex n° 12 / Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 06 931 00 10/06 666 92 82
E-mail : pracaccongo@gmail.com
Centre-ville / Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 22 août 2024

Le Coordonnateur,

Benoît NGAYOU

ÉDUCATION NATIONALE

La Commission paritaire gouvernement-syndicat des enseignants trouve un dénouement positif

Tout est bien qui finit bien. La Commission paritaire entre le gouvernement et le banc syndical des enseignants de l'Éducation nationale a trouvé un dénouement positif, avec à la clé, la signature d'un protocole d'accord, après d'intenses débats entre les deux parties.

Après quinze jours de réflexions et d'échanges, les travaux de la Commission paritaire entre le gouvernement et l'intersyndicale des enseignants de l'Éducation nationale et Nouvelle citoyenneté (EDU-NC) se sont clôturés le 24 août au village Venus, à Bibwa, commune de Nsele, à Kinshasa, après un compromis républicain et réaliste. Ces assises se sont tenues pour évaluer le niveau d'exécution des engagements pris par le gouvernement en mars dernier pour l'amélioration des conditions socio-professionnelles des enseignants et la qualité de l'enseignement de l'enfant congolais.

Six ministres ont assisté à la clôture des travaux, notamment le vice-Premier ministre, ministre de la Fonction publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du service public, Jean-Pierre Lihau; la ministre d'État, ministre de l'EDU-NC, Raïssa Malu; le ministre d'État, ministre du Budget, Aimé Boji Sangara; le ministre des Finances, Dou dou Fwamba; et des vice-ministres Jean-Pierre Kezamudru de l'EDU-NC et Élysée Bokumwana Maposo du Budget.

Avant la clôture des travaux par le vice-Premier ministre Jean Pierre Lihau, la ministre d'État, Raïssa Malu, a souligné leur importance ayant permis au gouvernement de mieux appréhender les difficultés auxquelles sont confrontés les enseignants, et les défis du système éducatif à relever sur toute l'étendue du territoire national. «À l'issue de ces journées de travail intenses, il m'incombe de vous exprimer notre profonde gratitude pour votre participation active et votre engagement sans faille. Nous tenons particulièrement à remercier les représentants provinciaux et les membres de l'intersyndicale qui ont répondu à l'appel du dialogue et ont contribué à ces échanges constructifs», a déclaré la ministre d'État, s'adressant aux syndicalistes.

Elle a rendu hommage au président de la République indiquant : « Je voudrais aussi, en ce moment solennel,



Les deux parties ont trouvé un terrain d'entente à l'issue des travaux/DR

rendre hommage à son excellence, M. Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, président de la République, chef de l'État. Son leadership et sa vision pour un système éducatif inclusif et performant nous inspirent à persévérer dans notre mission. C'est grâce à sa volonté de promouvoir un dialogue constructif et constant avec tous les partenaires que nous avons pu organiser ces assises, qui sont cruciales pour l'avenir de notre éducation nationale».

Engagement à maintenir un dialogue régulier

Raïssa Malu a, par ailleurs, mis en exergue les leçons tirées de la Commission paritaire, la première qu'elle a dirigée en qualité de patronne de l'Éducation nationale. «Les moments que nous avons partagés ici ont été riches en enseignements et ont permis à notre nouvelle équipe de mieux comprendre les difficultés auxquelles les enseignants sont confrontés au quotidien, ainsi que les défis du système éducatif de notre pays. Nous avons écouté avec attention vos préoccupations et vos attentes, et nous repartons avec une détermination renforcée pour améliorer les conditions de travail et de

vie de nos enseignants, comme l'a rappelé le président de la République dans son discours sur l'importance de l'éducation pour l'avenir de notre pays», a-t-elle laissé entendre.

« Nous réaffirmons notre engagement à maintenir un dialogue régulier et constructif avec le banc syndical pour continuer à œuvrer ensemble pour le bien-être de nos enseignants et l'amélioration de notre système éducatif. Les discussions menées au sein des sous-commissions ont été extrêmement productives. Elles ont mis en lumière des pistes de solution qui, nous en sommes convaincus, permettront de bâtir un système éducatif plus fort, plus équitable et plus résilient », a ajouté la ministre d'État.

Elle a remercié tour à tour le vice-Premier ministre Lihau, le ministre d'État Aimé Boji, le ministre Dou dou Fwamba, et le vice-ministre Élysée Bokumwana Maposo pour leur engagement continu en faveur d'un dialogue constructif et pour la recherche de solutions viables au sein du secteur de l'Éducation nationale.

Avant de mettre fin aux travaux de la Commission paritaire, le vice-Pre-

mier ministre Jean Pierre Lihau, dans son allocution, a souligné l'importance qu'accordent le président de la République et la Première ministre à l'amélioration des conditions de travail de l'enseignant congolais et du système éducatif national. «J'ai été fier d'assister à des discussions constructives qui ont finalement abouti à un compromis républicain et pragmatique. Nous avons privilégié l'intérêt général en lieu et place de nos intérêts corporatistes. Nous avons placé devant toute autre chose, l'intérêt supérieur de nos enfants. L'éducation des enfants de la République est un des axes stratégiques, l'une des priorités des priorités du président de la République et de la Première ministre, Judith Suminwa Tuluka », a dit le vice-Premier ministre.

L'éducation pas une option, mais un impératif...

Jean Pierre Lihau a loué le métier d'enseignant, vecteur de la formation des élites du pays, faisant remarquer : «Pour que nous ayons une politique éducative qui soit à la hauteur de la grandeur de notre pays, des enjeux et défis devant nous placés, il faut que nous

puissions avoir des enseignants qui soient placés dans des conditions psychologiques optimales, des enseignants de qualité qui soient au rendez-vous de l'efficacité et des résultats. Agir pour l'éducation de nos enfants n'est pas une option, c'est un impératif. Nous n'avons aucun doute qu'avec la synergie mise en place, nous allons aboutir à une amélioration nette des conditions sociales de l'enseignant congolais».

Avant les allocutions de deux membres de l'exécutif national, le porte-parole de l'intersyndicale de l'EDU-NC, Godefroy Matondo, faisait comprendre à l'assistance que les syndicalistes sont satisfaits en partie, à l'issue des travaux de la Commission paritaire. Aussi espèrent-ils que les préoccupations des enseignants seront mises à jour, aussi bien à la présidence de la République, qu'à l'autorité budgétaire et au gouvernement. Godefroy Matondo a donné des assurances sur la disponibilité de l'intersyndicale des enseignants à être associée « à l'élaboration et la mise en œuvre d'éventuelles politiques et stratégies nationales de l'amélioration des conditions socio-professionnelles des enseignants ».

Notons-le, une commission interministérielle a été mise sur pied, regroupant les ministères de l'EDU-NC, de la Fonction publique, du Budget et des Finances, ainsi que la présidence de la République et la Primature pour le toilettage du fichier des enseignants afin de dégager des agents fictifs et améliorer, de manière crescendo, le salaire de l'enseignant. L'issue positive des travaux de la Commission paritaire s'avère une garantie d'une rentrée scolaire 2024-2025 apaisée, dans l'optique de la consolidation du programme de la gratuité de l'enseignement primaire dans tous les établissements scolaires publics dans le pays. Ce programme fait partie des acquis prioritaires qui traduisent la vision du chef de l'État et l'action du gouvernement.

Martin Engimo

ENERGIE NUCLÉAIRE

Une centrale sera construite au Kenya d'ici à 2034

Le Kenya va construire sa première centrale nucléaire d'ici à 2034, alors que le pays se prépare à accueillir un sommet américano-africain sur l'énergie nucléaire.

Selon le chef du gouvernement, Musalia Mudavadi, le Kenya prévoit de construire une centrale nucléaire d'ici à 2034 tandis qu'un réacteur de recherche devrait être mis en service au début des années 2030. Le projet vise à accroître la capacité énergétique du pays, à réduire les émissions de gaz carbonique et à créer de nouvelles oppor-

tunités d'emploi.

«Le Kenya s'est engagé à jouer un rôle de premier plan dans le domaine des énergies propres. Le Kenya se concentre sur l'avancement de la technologie nucléaire dans le cadre de sa stratégie d'énergie durable», a-t-il déclaré. Le pays produit déjà 90% de son énergie à partir de sources re-

nouvelables : principalement l'énergie géothermique, mais aussi hydroélectrique, éolienne et solaire.

Le président kényan, William Ruto, qui s'est positionné à l'avant-garde des efforts africains de lutte contre le changement climatique, veut porter ce chiffre à 100% d'ici à 2030.

Le Kenya accueillera cette semaine le

deuxième sommet États-Unis - Afrique sur l'énergie nucléaire, qui vise à déterminer si le continent est prêt pour cette énergie.

L'Afrique du Sud est actuellement le seul pays d'Afrique à disposer d'un programme nucléaire civil, avec deux réacteurs en service depuis plus de 30 ans.

Julia Ndeko/AFP



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 014/MPSIR/2024/UGP PRACAC RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN SAUVEGARDES EN VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE, ABUS ET EXPLOITATIONS SEXUELS ET HARCELEMENTS SEXUELS (VBG/AES/HS) POUR LE PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE URBAINE



I-CONTEXTE

La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale une Avance de Préparation (PPA) pour le Projet de Renforcement de la Résilience Urbaine (en cours de préparation) qui vise entre autres objectifs : d'améliorer l'accès aux services urbains de base résilients et d'accroître la résilience aux risques d'inondation et d'érosion dans des zones sélectionnées de Brazzaville et de Pointe-Noire.

A cet effet, l'Unité de Gestion du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique Centrale (PRACAC) désigné pour gérer l'avance de préparation et les fonds y relatifs a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer des paiements au titre de : Recrutement d'un Spécialiste en Violences Basées sur le Genre, abus et exploitations Sexuels et Harcèlements Sexuels (VBG/AES/HS) pour le Projet.

I-TACHES ET RESPONSABILITES

Sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet, le (la) Spécialiste en Violences Basées sur le Genre, abus et exploitations Sexuels et Harcèlements Sexuels (VBG/AES/HS) sera chargé entre autres de :

-Appuyer le projet dans la prévention, l'atténuation des risques, et la réponse aux VBG, EAS et le HS, liées à la mise en œuvre des activités du Projet ;

-Veiller à l'application et au respect, dans la conduite des activités du Projet, des dispositions juridiques nationales et internationales ainsi que des normes du Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale en matière de sauvegardes sociales et notamment de prévention et gestion des potentiels risques et cas de VBG/EAS/HS ;

-vulgariser, mettre en application les dispositions VBG/EAS/HS des documents de sauvegardes du Projet, faire le suivi de leur mise en œuvre et au besoin mettre à jour le document d'évaluation des violences basées sur le genre (VBG) - Annexe 12 du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), mais aussi (i) du Plan d'engagement environnemental et social (PEES) (ii) du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES), (iii) du Cadre de Planification en faveur des Populations Autochtones (CPPA), (iv) du Cadre de Politique de Réinstallation (CPR), (v) du Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) ; (vi) du Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PMPP), (vii) des Procédures de gestion de la main-d'œuvre (PGMO) ;

-Assurer la supervision de la préparation, puis la vulgarisation et la mise en œuvre des dispositions VBG/EAS/HS des plans de sauvegardes, notamment des (i) Plans en faveur des Populations Autochtones (PPA), (ii) Plan d'Action de Réinstallation (PAR) ou Plan succinct de réinstallation (PSR), (iii) Plan de restauration de moyens de subsistance (PRMS) ; Plan d'action pour la prévention et réponse aux Violences Basées sur le Genre, Exploitations et Abus Sexuels, Harcèlement Sexuel (VBG/EAS/HS) ;

-Élaborer le Plan d'action pour la prévention et réponse aux Violences Basées sur le Genre, Exploitations et Abus Sexuels, Harcèlement Sexuel (VBG/EAS/HS), en collaboration avec les spécialistes en sauvegardes ;

-élaborer un protocole de réponse aux cas de VBG au sein du mécanisme de gestion des plaintes (MGP), en assurant une approche « axée sur le/la survivant(e) » pour faire en sorte que les personnes ayant subi un incident de VBG reçoivent une assistance médicale, psychosociale et juridique conforme aux besoins de chacun(e), sous réserve de

consentement éclairé de la victime et, tout en respectant son droit à la confidentialité et sécurité (ceci comprendra un suivi régulier sur le terrain pour vérifier le bon fonctionnement du MGP, les pistes d'entrée appropriées, et la qualité des services dans le circuit de référencement) ;

-Appuyer le spécialiste en sauvegardes sociales dans la mise en œuvre du MGP, notamment en ce qui concerne le rapportage et le suivi des plaintes liées aux VBG/EAS/HS pour assurer le respect des principes directeurs concernant la confidentialité et la sécurité dans la collecte, le stockage, et le partage éthique des données liées aux plaintes de VBG ;

-Mettre en pratique les dispositions relatives à l'apport d'un soutien holistique à tout survivant de VBG, EAS et HS, en assurant un suivi sur le long terme en travaillant notamment avec les Centres d'Actions Sociales (CAS) du Ministère des affaires sociales de la solidarité et de l'action humanitaire, le Ministère de la promotion de la femme, de l'intégration de la femme au développement et de l'économie informelle ou toute autre institution jugée digne de confiance ;

-Intégrer les éléments VBG/EAS/HS dans les documents préparés par le Projet (notamment les TdRs, contrats des prestataires, Dossiers d'Appel d'Offre (DAO), dossiers de demande de cotation, contrats, codes de conduite des prestataires, screening, etc.) en collaboration avec le spécialiste en passation de marchés ;

-Veiller à l'élaboration, à la signature, à la diffusion et au suivi de la mise en œuvre d'un Code de Conduite pour les parties prenantes du Projet (y compris les Ministères impliqués et l'UGP) qui garantisse un environnement de travail sûr et respectueux pour le personnel féminin et qui prohibe et sanctionne les EAS et HS ;

-Superviser les prestations des prestataires du Projet, notamment des activités de construction, pour s'assurer de la prise en compte des VBG/EAS/HS sur les chantiers ;

-Contribuer au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre des éléments VBG, EAS et HS des documents de sauvegardes environnementale et sociale du Projet ;

-Participer à l'élaboration du Plan de Travail Budgétisé Annuel (PTBA) en définissant et chiffrant les besoins en études, formations et toute autre activité en matière de prévention des risques de VBG/EAS/HS ;

-Superviser la réalisation de toutes les activités du PTBA liées à la prévention des risques de VBG/EAS/HS, concernant notamment les populations vulnérables (ex-combattants, personnes âgées, jeunes sans-emplois personnes handicapées, jeunes filles mères, Populations Autochtones) ;

-Mettre en place un plan de suivi-évaluation des activités relatives à la prévention et la gestion des cas de VBG, avec l'appui du spécialiste en suivi-évaluation du Projet, assorti des indicateurs de résultats et leurs valeurs cibles, puis collecter les données de façon conforme aux bonnes pratiques du secteur ;

-Contribuer à l'élaboration des documents suivants avant leur transmission à la Banque mondiale :

- rapports de suivi des sauvegardes environnementales et sociales du Projet (trimestriel) incluant une section sur les risques de VBG/EAS/HS et les activités réalisées ;
- rapports de mise en œuvre du MGP (trimestriel) ;
- rapports de Suivi-Evaluation du Projet (trimestriel) ;
- rapport de Suivi Financier (RSF) (trimestriel) ;

•rapports circonstanciels en cas d'incident social ou en cas d'accident ;

-Préparer un plan de formation sur les VBG tout au long du Projet et assurer sa mise en œuvre (organiser et former les parties prenantes du Projet, notamment les ouvriers, le personnel du Projet, les acteurs communautaires) ;

-Etc.

III-QUALIFICATIONS REQUISES

Le candidat à ce poste devra :

-Avoir une formation universitaire de niveau Bac+5, avec une spécialisation en Sciences sociales, Sciences humaines ou Sciences économiques, Ingénierie et ou Gestion de l'Environnement ou tout autre domaine assimilable ;

-Avoir au moins 3 ans d'expérience pertinente dans la mise en œuvre des activités de prévention et réponses aux violences basées sur le genre et/ou de violence y compris la conduite des campagnes de sensibilisation sur le VBG

-Avoir une expérience professionnelle dans le contexte d'urgences sanitaire et de l'aide humanitaire ;

-Avoir une expérience professionnelle pertinente dans le suivi environnemental et social des projets de développement, de préférence appuyés par la Banque mondiale ;

-Avoir une expérience significative dans la prévention et le règlement des conflits dans le cadre de projets environnementaux et/ou de développement rural ;

-Avoir une expérience significative dans la conduite des campagnes de sensibilisation sur les droits des femmes, la santé de la reproduction, basées sur l'IEC/CCC (Information-Education-Communication /Communication pour le Changement de Comportement) ;

-Avoir une bonne connaissance de la législation nationale et du Cadre Environnementale et Social (CES) de la Banque mondiale en matière de VBG/AES/HS ;

-Avoir une expérience avérée en communication, notamment avec les groupes défavorisés ;

-Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique en général, notamment des outils du Pack Office (Word, Excel, PowerPoint, Outlook) ;

-Avoir une bonne connaissance du suivi des projets de développement et notamment des procédures et de la réglementation nationale congolaise, des procédures, des Normes Sociales et du Cadre Environnemental et Social de la Banque Mondiale ;

-Avoir une connaissance des principes directeurs et éthiques qui gouvernent le travail avec les survivantes/ victimes des VBG et des bonnes pratiques dans la mise en œuvre des activités de prévention et lutte contre les violences basées sur le genre ;

-Avoir une bonne connaissance des questions de genre et de vulnérabilité ;

-Avoir une expérience des méthodes de collecte et d'analyse des données sur les VBG ainsi que dans l'analyse situationnelle des problématiques liées aux violences basées sur le genre ;

-Avoir la capacité de travailler en équipe, de proposer des solutions aux problèmes rencontrés et être enclin à réaliser de nombreuses missions de terrain dans des zones difficiles d'accès ;

-Avoir une bonne connaissance des questions de genre et de vulnérabilité ;

-Avoir une bonne expression orale et écrite en français ;

-Avoir une bonne connaissance d'au moins une langue nationale (Lingala, kituba) constituant un atout ;

-Avoir la capacité de travailler sous pression.

NB :

•Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels.

• Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat.

•Les candidatures émanant de personnes ayant exercé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale et frappé de dépenses inéligibles, seront désavantagées.

•Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillant, au sein d'une unité de gestion de l'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas autorisés.

•Les candidatures féminines sont encouragées.

IV-METHODE DE SELECTION

La sélection des candidats se fera en deux (02) phases : i) une phase de présélection des candidats sur la base de leur CV qui permettra l'établissement d'une liste restreinte composée de candidats répondant aux critères minimums de qualification et d'expérience consignés dans l'appel à manifestation d'intérêt ; ii) une phase d'interview pour laquelle, les candidats présélectionnés sur la liste restreinte se présenteront avec les pièces constitutives de leurs dossiers de candidatures. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

V-DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, un curriculum vitae à jour et signé, incluant trois (03) références professionnelles, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience et de la qualification pour le poste, doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 09 octobre 2024 à 16H00, heure locale avec la mention : « Recrutement d'un Spécialiste en Violences Basées sur le Genre, abus et exploitations Sexuels et Harcèlements Sexuels (VBG/AES/HS) pour le Projet PRRU ».

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet PRACAC
Rue Duplex n° 12 / Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 06 931 00 10/06 666 92 82
E-mail : pracaccongo@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO
Fait à Brazzaville, le 22 août 2024

Le Coordonnateur,

Benoît NGAYOU

BASKETBALL

Interclub et AVR sacrés champions du Congo

Les dames d'Interclub et les messieurs d'Avenir du rail (AVR) ont respectivement remporté, le 25 août, la 40e édition des championnats nationaux de basketball organisée du 18 au 25 du mois en cours au gymnase Maxime-Mantsima de Brazzaville par la Fédération congolaise de basketball (Fécoket).

La compétition a mis aux prises les meilleures équipes du Congo dans la catégorie des cadets, juniors et séniors venues des départements de Brazzaville, la Lékoumou, de Pointe-Noire et de la Cuvette. En seniors dames, les filles de l'Interclub sont difficilement venues à bout de leurs adversaires de l'Ecole congolaise de basket (ECB) sur le score de 58-55.

Le match qui était amorphe au début s'est activé lors du dernier quart-temps où les filles d'Interclub, poussées par leur public, l'ont maîtrisé en revenant au score avant de prendre définitivement l'avantage à 45 secondes de la fin. L'expérience et la maîtrise ont joué en leur faveur. La jeune équipe d'ECB devra mettre à profit ses échecs afin de revenir en force lors des prochaines échéances.

La rencontre tant attendue de cette compétition nationale, à savoir l'AVR contre Interclub en seniors messieurs, a tenu toutes ses promesses. L'engagement, le spectacle et le suspense étaient au rendez-vous. L'AVR a misé sur

la technicité de certains de ses joueurs afin de battre son adversaire au cours de cette interminable rencontre. Score final : 73-61. En présence du représentant du Comité national olympique et sportif congolais, le directeur général des Sports, Jean Robert Bindelé, a encouragé tous les acteurs du basketball congolais et rappelé que cette compétition a mis en exergue le talent de plusieurs athlètes.

Pour sa part, le président de la Fédération, Bruno Jean-Richard Itoua, qui a profité de la fin des championnats pour indiquer qu'il ne sera pas candidat à sa propre succession, a notifié qu'il restera présent dans le monde du basketball. Selon lui, l'objectif de cette compétition a été atteint. « *L'objectif qui est atteint, ce n'est pas seulement la fin de ces championnats nationaux qui marque la fin de cette olympiade. Mais c'est surtout huit ans de travail à la tête de la fédération. Il y a huit ans, le basketball était divisé et on craignait sur la survie de la discipline. Aujourd'hui, nous travaillons dans un climat*



Une séquence du match Inter-AVR/Adiac

harmonieux et familial avec tout le monde », a indiqué Bruno Jean-Richard Itoua.

Au classement général, notamment chez les cadets messieurs, la troisième place a été occupée par l'équipe de BBS, suivie de

Black Lion. AS Otohô a raflé la première place de la catégorie. Chez les juniors messieurs, ce sont les formations de BBS (3e), CPGOS(2e) et AS Otohô (1er) qui ont occupé le podium. En seniors dames, l'équipe de Braz-

za Basket a occupé la troisième place derrière ECB et Interclub. Du côté des messieurs, la formation de Cara a terminé à la dernière marche du podium aux côtés d'Interclub et AVR.

Rude Ngoma

CHALLENGER CUP

Classico remporte la première édition

L'équipe du Classico s'est imposée 4-0 devant Red Stars en finale du Challenger cup, organisé par l'Association congolaise de minifoot (Acomif). Les Amis Ball et Abeilles ont occupé les troisième et quatrième places.

L'organisation de la compétition, le 23 août, a coïncidé avec le lancement effectif des activités de l'Acomif. Cette association a pour but de promouvoir le minifoot au Congo. Son objectif est de donner la possibilité aux jeunes de montrer leur talent sur le terrain. « *La vision est de donner l'opportunité aux jeunes d'exprimer leur talent mais aussi de commencer nos activités en tant qu'association de minifoot au Congo* », a expliqué Roland Mahokola, président de l'association.

Pour la première expérience, les organisateurs ont ciblé les jeunes de 16 à 24 ans. Pour les prochaines éditions, ils envisagent prendre les plus jeunes parce que leur évolution en dépend. « *Pour les critères de sélection, nous sommes partis sur l'envie, la rage de donner sur le terrain, d'assurer la visibilité aux jeunes qui sont disponibles et qui ont dit que nous voulons relever ce défi* », a-t-il précisé.



L'Acomif est affiliée à la Confédération africaine de minifoot et à la Fédération internationale de minifootball. « *Aujourd'hui, nous commençons nos activités pour montrer à la Confédération africaine que nous existons au Congo.*

Les jeunes sont là, disponibles pour montrer leur talent dans le pays et à travers le monde », a-t-il ajouté avant de lancer un appel aux jeunes. « *Ce que nous organisons ici c'est au-delà des compétitions. C'est un moment*

où nous célébrons la jeunesse mais aussi nous montrons que nous pouvons travailler sur le vivre ensemble, sur l'amitié et l'esprit du football qui est le fair-play », a dit Roland Mahokola.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 1, 2^e journée

Sans Chrislain Matsima, non retenu, Monaco l'emporte 2-0 à Lyon.

Brest est battu à Lens (0-2). Sans Bradley Locko, opéré le 21 août d'une rupture du tendon d'Achille.

Strasbourg bat Rennes 3-1. Dilane Bakwa a joué toute la rencontre, tandis que Junior Mwanga est entré à la 78e minute.

Rabby Nzingoula n'était pas sur la feuille de match. Angers s'incline à Lille (0-2), sous les yeux de Melvin Zinga, resté sur le banc.

Défaite à Nantes pour l'AJ Auxerre (0-2), sans Victor Mayela et Massinou Nkouba, non retenus.

Camille Delourme



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 012/MPSIR/2024/UGP PRACAC RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES POUR LE PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE URBAINE

I-CONTEXTE

La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale une Avance de Préparation (PPA) pour le Projet de Renforcement de la Résilience Urbaine (en cours de préparation) qui vise entre autres objectifs : d'améliorer l'accès aux services urbains de base résilients et d'accroître la résilience aux risques d'inondation et d'érosion dans des zones sélectionnées de Brazzaville et de Pointe-Noire.

A cet effet, l'Unité de Gestion du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique Centrale (PRACAC) désigné pour gérer l'avance de préparation et les fonds y relatifs a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer des paiements au titre du : Recrutement d'un Spécialiste en Sauvegardes environnementales pour le Projet.

II-TACHES ET RESPONSABILITES

Sous la supervision du Coordonnateur du Projet, le (la) Spécialiste en Sauvegardes environnementales sera chargé entre autres de :

a) En matière de Planification, innovation et coordination des diligences Environnementales :

- Mettre en œuvre les mesures et actions convenues dans le Plan d'engagement Environnemental et Social (PEES) ;
- Veiller à la mise aux normes d'hygiène-santé et sécurité des bureaux du projet ;
- Mettre en œuvre les procédures de Gestion Environnementale et Sociale prévues dans le CGES et le Plan de Gestion des Nuisibles préparés pour le projet ;
- Assister le Coordonnateur et toute l'équipe de gestion du Projet dans toutes les actions de coordination intersectorielle concernant l'exécution du Projet en matière de diligences environnementales ;
- Contribuer à l'élaboration des termes de référence des études d'impact nécessaires et autres instruments de sauvegarde supplémentaires en veillant notamment au respect des exigences des Normes Environnementale et sociale de la Banque mondiale ;
- Coordonner l'élaboration des dites études et des instruments supplémentaires de sauvegarde ;
- Participer à l'élaboration et la mise à jour du plan de travail annuel du Projet et s'assurer que les aspects environnementaux relatifs à chaque activité du projet sont bien pris en compte et que les provisions budgétaires sont faites pour leur mise en œuvre.
- Réviser et approuver les PGES et PHSS (Plans Hygiène Santé Sécurité) spécifiques des entrepreneurs

b) En matière de Surveillance et suivi environnemental :

- Préparer, en collaboration avec l'équipe de la Banque mondiale, les missions de supervision en ce qui concerne les mesures de sauvegarde environnemen-

tales ;

- Surveiller, suivre et évaluer la composante environnementale pour vérifier l'efficacité des mesures d'atténuation des impacts et de leur conformité aux PGES par le projet ;
- Veiller à l'obtention des différentes autorisations environnementales au titre des lois sur l'environnement et l'indemnisation ;
- Veiller au respect strict de l'application sur tous les chantiers des mesures d'hygiène, de santé et de sécurité au travail ;
- Contribuer à l'élaboration des DAO, en ce qui concerne les cahiers de clauses environnementales et sociales ;
- Veiller au respect des clauses environnementales prévues dans le DAO ;
- Veiller à la mise en œuvre des actions correctives aux cas de non-conformités environnementales identifiés sur les différents sites des travaux ;
- Notifier, investiguer et reporter les incidents et accidents de travail.
- Anticiper sur les changements dans l'environnement du projet et faire des propositions de mesures d'adaptation et de prise en compte des changements.

c) En matière de communication et renforcement des capacités :

- Participer à l'élaboration et la mise en œuvre du plan / stratégie de communication du projet avec la promotion des bonnes pratiques environnementales ;
- Sensibiliser et former, le personnel de l'Unité de Coordination du Projet (UCP) et des structures parties prenantes concernées sur la prise en compte des dimensions environnementales dans le cadre du projet ;
- Mettre en place et animer une plateforme sectorielle des acteurs intéressés et impliqués dans la gestion des aspects environnementaux.

d) En matière de Reporting, suivi-évaluation et archivage :

- Contribuer à la collecte des données concernant le suivi-évaluation des activités de gestion environnementale du Projet ;
- Coordonner l'élaboration des indicateurs environnementaux, tâche qui exige la mobilisation de plusieurs parties prenantes et qui doit être participative ;
- Produire les rapports spécifiques et les rapports d'activités mensuels (projet) et trimestriels (y inclus l'état de mise en œuvre du PEES - Banque mondiale) ;
- Produire les différents rapports d'activités du Projet en ce qui concerne la surveillance et le suivi environnemental du Projet ;
- Mettre en place un système d'archivage (physique et numérique) des informations environnementales du projet ;
- Etc.

III-QUALIFICATIONS REQUISES

Le candidat à ce poste devra :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire, niveau BAC + 5 au moins dans l'un des

domaines suivants : gestion de l'environnement, sciences de la nature et de l'environnement, géographie, agronomie, développement urbain, gestion des ressources naturelles ou tout autre domaine équivalent aux métiers de l'environnement,

- Avoir une expérience d'au moins cinq (5) ans dans le suivi de la mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale, dont au moins 3 ans dans les projets d'infrastructures financés par les bailleurs de fonds ou tout autre bailleur ayant des exigences similaires en matière des sauvegardes ;

- Avoir conduit ou supervisé au moins deux (02) études d'impact environnemental et social du secteur urbain ou 05 notices d'impact environnemental et social au cours des dix (10) dernières années ;

- Avoir une bonne connaissance de la législation environnementale Congolaise ainsi que des Normes Environnementales et Sociales (NES) de la Banque mondiale (concernant les NES justifier obligatoirement au travers du certificat avoir achevé le cours en ligne sur le Cadre environnemental et social ou avoir travaillé dans un projet couvert par le cadre environnemental) ;

- Avoir une expérience d'au moins trois (03) ans dans un poste similaire dans les projets de développement urbain financés par les Bailleurs de fonds ou tout autre bailleur ayant des exigences similaires en matière des sauvegardes ;

- Avoir une expérience dans la zone du projet constituerait un atout ;

- Avoir la capacité de rédiger des rapports techniques exploitables par les Bailleurs de fonds ;

- Avoir des aptitudes en matière de négociation, d'animation et de formation des groupes diversifiés ;

- Posséder une expérience significative dans les domaines de la sensibilisation, de la formation et de la participation des populations à la mise en œuvre des activités des projets de développement

- Avoir une bonne connaissance des applications logicielles couramment utilisées et éventuellement des systèmes d'information géographique ;

- Avoir une expérience en pratiques dans les projets de développement urbain ;

- Avoir une expérience en formation de groupe sur les aspects environnementaux ;

- Avoir une expérience en matière d'hygiène et de sécurité du travail ;

- Avoir une expérience dans les zones d'intervention du Projet.

NB :

- Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels.

- Sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat.

- Les candidatures émanant de personnes ayant exercé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale et frappé de dépenses inéligibles, seront désavantagées.

- Pour assurer la non-perturbation de l'exécution des projets de développement, les candidats travaillants, au sein d'une unité de gestion de l'un des projets de développement financés par la Banque mondiale dont la date de clôture vient à terme dans l'année suivant la publication des présents termes de référence, ne sont pas autorisés.

IV-METHODE DE SELECTION

La sélection des candidats se fera en deux (02) phases : i) une phase de présélection des candidats sur la base de leur CV qui permettra l'établissement d'une liste restreinte composée de candidats répondant aux critères minimums de qualification et d'expérience consignés dans l'appel à manifestation d'intérêt ; ii) une phase d'interview pour laquelle, les candidats présélectionnés sur la liste restreinte se présenteront avec les pièces constitutives de leurs dossiers de candidatures. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

V-DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, un curriculum vitae à jour et signé, incluant trois (03) références professionnelles, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience et de la qualification pour le poste, doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 02 octobre 2024 à 16H00, heure locale avec la mention : « Recrutement d'un Spécialiste en sauvegardes environnementales pour le Projet PRRU ».

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet PRACAC
Rue Duplex n° 12 / Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 06 931 00 10 / 06 666 92 82
E-mail : pracaccongo@gmail.com
Centre-ville / Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 22 août 2024

**Le Coordonnateur,
Benoît NGAYOU**

PONTON AWARDS 2024

Le mérite et le talent des Ponténégrins récompensés

La 5^e édition de la soirée du mérite ponténégrin dénommée «Ponton Awards 2024» a rendu son verdict, le 25 août, au Rocher des âges, dans le 1^{er} arrondissement, Emery- Patrice-Lumumba, avec la distinction des différents lauréats.

Le trophée Ponton Awards distingue les Ponténégrins qui s'illustrent au cours de l'année dans différentes catégories, à savoir excellence entrepreneuriat avec en exergue une action sur les idées novatrices, l'impact social et la passion; engagement jeunesse en mettant en avant l'implication dans l'orientation et la participation au développement; excellence sport (idées novatrices, l'impact social et la passion); modèle artistique, une catégorie qui rassemble plusieurs courants d'art dans sa globalité qui promeut l'influence positive, l'orientation éducative ainsi que la création.

Initié par l'agence de communication Prescom Media, Ponton Awards en cinq ans d'existence a acquis une certaine notoriété et une reconnaissance qui ne se démentent plus. «Le trophée Ponton Awards récompense l'effort. La ville est fière d'avoir ce genre d'événement pour booster tous les secteurs sociaux, économiques, culturels, environnementaux et pour qu'elle continue à être cette ca-

pitale économique dynamique et permettre que le tissu industriel puisse se densifier pour le bonheur des concitoyens », a dit Philippe Mboumba Madiela, conseiller socioculturel du maire de la ville.

Ce satisfecit a aussi été exprimé par Célestin Jonas Apelé, conseiller économique du préfet de Pointe-Noire, qui a dit qu'en cette année dédiée à la jeunesse, ce trophée récompense les efforts des jeunes qui s'illustrent par le mérite et le talent.

Mettre à l'honneur et récompenser des personnes physiques et morales qui évoluent à Pointe-Noire et se distinguent dans leur domaine respectif est le but de ce projet lancé depuis cinq ans par l'agence Prescom Media pour valoriser l'excellence locale, avec pour crédo «Vos actions ne seront plus ignorées». Ce sont cinq ans de challenge, d'accompagnement, d'effort continu, de passion, de sacrifice et surtout de promotion de l'excellence locale, a dit Gildas Bakala,



Les lauréats de Ponton Awards 2024 posant avec les membres du comité d'organisation/Adiac

président du comité d'organisation de Ponton Awards. « A l'ensemble des nominés de la 5^e édition, ce sont vos efforts qui sont reconnus peu importe l'issue finale des votes. Votre participation témoigne de l'importance des actions que vous menez dans votre localité. L'édition 2024 marque véritablement de nouvelles orientations en consolidant nos acquis. Ponton Awards 2025, ce sera de

nouvelles configurations de catégories et un nouveau système de vote. Les améliorations seront présentées officiellement l'année prochaine avant l'appel à candidatures. Aussi, nous sommes ouverts aux collaborations futures, aux propositions afin que les objectifs soient atteints et que nous fassions encore plus de Ponton Awards un événement singulier pour des valeurs plurielles », a-t-il ajouté.

Présidente du jury, Me Philippe Ger- vie Bassintsa, avocate au barreau de

Pointe-Noire, félicitant les candidats qui se sont engagés dans cette passionnante aventure, a insisté pour que lors des éditions futures du trophée, les candidats ne négligent point le vote du public en mobilisant autour d'eux du soutien, de l'appui et de l'accompagnement qui peuvent être décisifs.

Les lauréats de Ponton Awards 2024 dans chaque catégorie
Excellence entrepreneuriat : Claramelle Miriane Mialoula
Engagement jeunesse : Vianny Art Culture et environnement

Modèle artistique : Flaverick Beautrésor Kouta

Excellence sport : Gossart Penel Loussilaho

Le comité d'organisation a décerné le prix du partenaire de l'année à Urban Sport qui accompagne l'événement depuis sa première édition. Les candidats, en plus du trophée, ont reçu divers présents offerts par les dix-neuf partenaires officiels du trophée Ponton Awards 2024 (Bon d'achats, billets d'avion, bons de restauration, abonnement gratuit au serveurur haut débit, etc.).

Hervé Brice Mampouya

CONCERT

Conquering Lions enflamme le public de Kinkala

Il y a quelques jours, sous un soleil apaisé, de nombreuses personnes se sont convergées vers le parking de véhicules poids-lourds situé dans la ville de Kinkala, chef-lieu du département du Pool, pour assister au concert live qu'a donné le groupe Conquering Lions venu droit de la ville de Pointe-Noire.

Donné en présence d'Edwige Ndebeka Biyengui, maire de Kinkala, le spectacle qui a drainé un public nombreux a marqué les festivités célébrant la fête nationale de l'indépendance du Congo.

Jamais un seul concert n'a réuni autant de monde dans cette ville. Les notes musicales envoûtantes du reggae bantou, style de prédilection du groupe Conquering Lions ont résonné dans l'air, créant une atmosphère apaisante et captivante. Les artistes locaux ont ouvert le bal dans une ambiance festive, rehaussée par une présence remarquable des familles venues apprécier la beauté de la musique et de la culture congolaises.

Un peu plus tard, aux environs de 17 heures, le groupe Conquering Lions est monté sur scène, emballant à son tour le public, avec ses morceaux au rythme irrésistible. Ce groupe a su faire danser des jeunes et des moins jeunes. C'était un concert haut en couleur et le public avait répondu présent. La marée humaine était impressionnante et de fait, le show était endiablé et n'avait laissé aucun répit aux spectatrices et spectateurs.

Devant ce public acquis à sa cause, le leader du groupe Conquering Lions, Patrick Bikoumou, a égrené les hits et scandé « Jah » avec une énergie sans limite. L'artiste a envoûté le public par sa belle voix chaude et s'est même offert un bain de foule sur la chanson « Gâna mbongo », pour ré-



Patrick Bikoumou communiant avec le public/Adiac

pandre une énième fois son refrain afin d'être entendu jusque dans les recoins de Kinkala. Les notes s'entremêlaient aux rythmes, le temps passait et le public dansait, scandait en chœur, répondait aux invitations du chanteur. Patrick Bikoumou passait du chant à la guitare, soutenu par ses musiciens. Après avoir chanté « Gâna mbongo », un moment magique avec un solo de batterie impressionnant soutenu par le clavier et les percussions, Bouesso, une spectatrice, a été conquise. « Magnifique, c'était magique et quelle énergie... J'adore », a-t-elle dit.

Pas de doute, le groupe Conquering Lions a permis à la population de Kinkala de vivre une fête de l'in-

dépendance du pays de la façon la plus radieuse possible. Pendant cette journée, pour reprendre le qualificatif des habitants, Conquering Lions est devenu le meilleur groupe de reggae du pays et Patrick Bikoumou, son leader, a été fait roi, devenant ainsi un phénomène culturel mêlant musique et religion. Notons que ce concert a été décalé un jour après la date des festivités nationales, la population de Kinkala s'en souviendra longtemps de cet instant grandiose. Aujourd'hui, aller à la rencontre des gens, faire découvrir sa musique et passer de bons moments, telle est la devise actuelle du groupe. Le rendez-vous est donc pris pour une prochaine occasion.

Hugues Prosper Mabonzo

NÉCROLOGIE

Messieurs Marcel Koumba, Auguste Ibovi, Guy Léon Ibovi et Mme Jeanne Ibovi ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fils, neveu, Lionel Emmanuel koumba, en service à la clinique Guenin, survenu le 17 août à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient au n°22 de la rue Mboui, derrière le Comus de Moukondo, avenue des pylônes (3^e pylône). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



NOUS RECHERCHONS

Toute personne prête à s'unir à nous pour plus de rapprochement humain entre les deux rives du fleuve Congo, Kinshasa et Brazzaville en particulier. Nous contacter au restaurant Orange, chez Mira, derrière le commissariat central. Tél : 06 812 21 31 / 06 661 18 61 / 04 034 53 00

AVIS DE PERTE

M. Chadi Abdoud de nationalité libanaise déclare avoir perdu son passeport numéro LR3637067 vers la corniche ou marché Bacongo. Toute personne l'ayant trouvé peut le contacter au numéro 06 704 99 77. Une récompense est prévue à cet effet.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

UniCongo va appuyer l'employabilité des étudiants

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et l'Innovation technologique ainsi que l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (UniCongo) sont désormais liés par un protocole d'accord qui vise, entre autres, à faciliter l'insertion des étudiants dans le marché de l'emploi.

Le protocole d'accord signé, le 26 août, à Brazzaville par la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et l'Innovation technologique, le Pr Delphine Edith Emmanuel, et Michel Djombo pour le compte d'UniCongo permettra aux deux parties de mutualiser les efforts en vue de renforcer les liens entre le monde académique et celui de l'entreprise pour une insertion professionnelle réussie des étudiants. Il est aussi question d'assurer l'adéquation entre les diplômés de l'enseignement supérieur et les besoins du marché du travail congolais. Dans le cadre de cet accord, Uni-Congo s'engage à soutenir le ministère chargé de l'Enseignement supérieur dans l'amélioration de l'employabilité des jeunes. La structure patronale mobilisera ses adhérents pour faciliter la rencontre entre les chefs d'entreprise, les universités et les étudiants. Elle met-



Signature du protocole d'accord entre les deux parties / Adiac

tra, par ailleurs, des modules à la disposition des étudiants en formation pour faciliter leur insertion professionnelle et donnera accès au ministère à sa plate-forme de formation.

« Ces étudiants trouveront un cadre formel dans lequel ils pourront exprimer leurs compétences. Et pourquoi pas bénéficier de notre appui dans la formalisation de leurs acti-

vités pouvant les aider à créer leurs propres entreprises », a indiqué le président du conseil d'administration d'UniCongo, Michel Djombo.

Pour sa part, le ministère de

l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et l'Innovation technologique se charge d'inviter UniCongo aux différentes tables-rondes pour présenter le programme mentorat ; de l'associer à toute activité visant l'insertion professionnelle des diplômés et le secteur privé en général ; de relayer les informations aux universités sur toute l'étendue du territoire national. « Depuis longtemps, nous réfléchissons sur les leviers à utiliser pour qu'après la formation, qu'il y ait de l'emploi ou l'auto-emploi de nos étudiants. C'est pourquoi nous nous sommes tournés vers le secteur privé, notamment UniCongo qui réunit de grandes entreprises de notre pays », a déclaré la ministre Delphine Edith Emmanuel, saluant la contribution du patronat à la question de la professionnalisation des étudiants.

Rominique Makaya

SANTÉ

Le Congo promeut la pratique de la marche sportive

Le Premier ministre, chef du gouvernement du Congo, Anatole Collinet Makosso, a convié le 25 août à Brazzaville ses concitoyens à la pratique du sport de masse à la faveur de la marche « Walk the Talk » organisée en prélude à la soixante quatrième session du Comité régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour se prémunir des maladies non transmissibles et se maintenir en bonne santé physique.

Sur la Corniche de Brazzaville, l'initiative de l'Organisation mondiale de la santé-Congo (OMS) en collaboration avec le ministère de la Santé et de la Population a rassemblé près d'un millier de marcheurs sur le tronçon allant du restaurant Mami-wata jusqu'à la Case de Gaulle, aller-retour, soit sur un parcours de sept kilomètres.

Outre les maladies non transmissibles, la pratique de la marche présente de nombreux bienfaits pour la santé physique et mentale. Les spécialistes de la santé s'accordent à dire qu'elle permet, entre autres, de se muscler, de réduire le risque cardiovasculaire, de maintenir un poids stable, de faire baisser la tension artérielle, d'améliorer l'humeur et de diminuer le stress. « Je tiens à féliciter le gouvernement du Congo pour avoir mobilisé cette foule de marcheurs, en particulier les jeunes. Nous devons tous marcher régulièrement pour maintenir notre santé. Les maladies non transmissibles montent en Afrique, mais la pratique du sport est néces-

saire. J'ai découvert qu'il y a eu beaucoup de marcheurs et je constate qu'ils ont l'habitude de marcher quotidiennement, un exercice très bon pour la santé. (...) En marchant, nous montrons à l'Afrique que nous faisons ce que nous disons dans nos documents », a déclaré le Dr Matshidiso Moeti, directeur régional de l'OMS pour l'Afrique.

Pour le cœur, un des muscles importants du corps humain, l'activité physique régulière améliore également la façon dont les muscles utilisent le sucre (diminuant ainsi le risque de diabète) et augmente le bon cholestérol, deux effets bénéfiques pour éviter l'encrassement des artères. Trente minutes de marche par jour réduit près de 20% le risque d'infarctus en moyenne

Au Congo, la marche sportive est devenue une tradition depuis 2018 afin de promouvoir la santé pour tous. « Soucieux de l'amélioration de l'état de santé de la population, le Congo par la loi



n°11-2000 du 31 juillet 2000 organise les activités physiques et sportives. Aussi, l'Etat a institué une Journée nationale du sport par le décret 2005-650 du 09 décembre 2005. C'est ici que nous rendons un grand hommage au grand footballeur, basketteur et parachutiste, Denis Sassou N'Guesso, président de la République », a déclaré le

ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki.

La marche « Walk the Talk » s'est caractérisée par un appui à la promotion de la santé de la population, la santé occupe la quatrième position dans les douze batailles du gouvernement du Congo et constitue une préoccupation majeure dans l'exécution du programme du Congo.

Ainsi, le chef du gouvernement n'est pas resté indifférent; il a rappelé la loi d'orientation de l'an 2000 sur le sport, le décret signé en 2005 sur la journée d'éducation sportive, la loi n°23-2023 du 27 juillet 2023 dont un chapitre est consacré au sport pour tous, encore appelé sport de masse où sport de loisir. « Il a été démontré que le sport pour tous contribue à l'amélioration de la santé. En pratiquant le sport, nous avons voulu matérialiser ce que nous formulons dans les textes. Nous saluons l'appropriation de ces textes par les Congolais qui sont organisés au travers des clubs de marcheurs et qui ont occupé ce dimanche l'espace de la Corniche », a signifié le chef du gouvernement du Congo, Anatole Collinet Makosso. Signalons qu'avant le coup d'envoi de la marche «Walk the Talk» ainsi qu'à la fin, les marcheurs ont été entraînés aux exercices de relaxation physiques, rythmés par un coach sportif.

Fortuné Ibara